SÉNAT DE BELGIQUE

SESSION DE 1923-1924

VIII **BUDGET**

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1924

SENAAT VAN BELGIE

ZITTIJD VAN 1923-1924

VIII **BEGROOTING**

VAN HET

MINISTERIE VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN

VOOR HET DIENSTJAAR 1924

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous, présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics et de Notre Premier Ministre, Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres.

Nous avons arrêté et arrêtons :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Premier Ministre, Ministre des Finances:

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1924 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . fr. 109,787,549 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de 10,200,766

Soit ensemble, à la somme de . . . fr. 119,988,315 » conformément aux tableaux A et B ci-annexés.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomenden, Heil.

Op de voordracht van Onzen Minister van Landbouw en Openbare Werken en van Onzen Eersten Minister, Minister van Financiën, en volgens advies van Onzen Ministerraad.

Wij hebben besloten en Wij besluiten :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam, door Onzen Eersten Minister, Minister van Financiën, aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Landbouw en Openbare Werken voor het dienstjaar 1924 is vastgesteld:

- 1° Voor de gewone uitgaven, op de som van . . . fr. 109,787,549 »
- 2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van . . . 10,200,766

Te zamen, op de som van . . . fr. 119,988,315 » overeenkomstig de hierbij gevoegde

tabels A en B.

(3) (Min. de l'Agric., etc.)

Donné à Bruxelles, le 22 octobre Gegeven te Brussel, den 22ⁿ October 1923.

ALBERT.

PAR LE ROI:

Le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, Van 's Konings wege:

De Minister van Landbouw en Openbare

Werken,

Bon RUZETTE.

Le Premier Ministre, Ministre des Finances, De Eerste Minister, Minister van Financiën,

G. THEUNIS.



[N° 5 — VIII]

TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1924)

TABEL A

DIENSTEN VAN LANDBOUW

(DIENSTJAAR 1924)

(6-23)

N° 5 VIII

1923 - 1924

Services de l'agriculture (exercice 1924) Diensten van landbouw (dienstjaar 1924)

Cfr. 35 mm.

9 plans

TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1924)

TABEL B

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN

(DIENSTJAAR 1924)

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (EXERCICE 1924).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. Bedrag der kredieten per artikel.
	TABLEAU B.	
	SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (EXERCICE 1924).	
	Première section. — dépenses ordinaires.	
	CHAPITRE PREMIER.	
	ADMINISTRATION CENTRALE.	
1	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service. — Salaires. — Traitements des agents de province détachés à l'Administration centrale. — Secours. — Indemnités familiale et de résidence	2,183,000 »
2	Indemnités pour travaux extraordinaires	50,000 »
3	Matériel	264,500 »
4	Frais de route et de séjour	50,000 »
5	Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département	65,000 »
6	Conseiller artistique. Comité supérieur de contrôle. Office central des imprimés. Dépenses diverses	1 2 5,000 »
	CHAPITRE II.	
	ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.	
	Affaires générales.	
7	Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses : instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc. — Participation aux frais du Bureau des adjudications publiques. — Frais divers de transport et de remise à domicile. — Frais divers de correspondances postales et télégraphiques. — Téléphones. — Congrès. — Subsides. — Expositions diverses. — Menues dépenses de toute nature effectuées pour le service des Ponts et Chaussées	150,000 »
8	Annales des Travaux publics. — Publication du recueil. Rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, clichés, divers.	35,000 »
	Routes.	
9	Routes : entretien, amélioration, subsides. — Plantations des routes : établissement, entretien et frais d'expertise. — Parcs publics, squares et pistes cyclables : établissement et entretien. — Études	25,000,000 »
10	Travaux à exécuter au moyen de subsides offerts à l'État pour l'entretien des routes	50,000 »
11	Automobiles, motocyclettes et bicyclettes de service.	50,000 » 453,000 »
(.,,	1

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (DIENSTJAAR 1924.

Total		
per		
chapitre.	AANWIJZING	ė
-	,	Artikelen.
Totaal	VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Art
per		İ
hoofdstuk.		
	TABEL B.	
	DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (DIENSTJAAR 1924).	
	eerste sectie. — gewone uitgaven.	
	EERSTE HOOFDSTUK.	
	HOOFDBEHEER.	
	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en dienstpersoneel. — Loonen. — Jaarwedden der beambten uit de provinciën werkzaam bij het Hoofdbeheer. — Hulpgelden. — Familie- en woonstvergoedingen.	1
	Vergoedingen voor buitengewoon werk	2
2,737,500 »	Materieel	3
	Reis- en verblijfkosten	4
	Honoraria en reiskosten der advocaten van het Departement	5
\	Kunstraadsbeer. Hooger Comiteit van toezicht. Centrale dienst voor drukwerken. Verschillende uitgaven	6
	HOOFDSTUK II.	
	BEHKER VAN BRUGGEN EN WEGEN IN DE PROVINCIES.	
	Algemeene Zaken.	
	Aankoop en herstelling van materieel. — Allerhande leveringen: instrumenten, clichés, plans, papier, boeken, kaarten, enz. — Aandeel in de kosten van het Kantoor voor openbare aanbestedingen. — Allerhande onkosten van vervoer en bezorging aan huis. — Allerlei kosten voor briefwisseling per post en per telegraaf. — Telefoon. — Congressen. — Toelagen — Allerhande tentoonstellingen. — Allerlei kleine uitgaven voor den dienst van Bruggen en Wegen.	7
	Annalen der Openbare Werken. — Uitgave van het tijdschrift. Schrijversloon, bureelkosten, materieel, cliches, allerhande.	8
	Wegen.	
	Wegen: onderhoud, verbetering, toelagen. — Beplantingen der wegen: aanlegging, onderhoud en deskundig onderzoek — Openbare parken, squares en wielersbanen: aanlegging en onderhoud. — Bestudeeren.	9
	Werken uit te voeren door middel van toelagen aangeboden aan den Staat voor het onderhoud der banen.	10
	Dienstmotorvoertuigen, -motorrijwielen en- rijwielen	11

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

-		
Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten
		per artikel.
	Bâtiments civils.	
12	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations; achat d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. — Achats et réparations de meubles, fournitures de hureau pour le service spécial des Bâtiments civils de la capitale et des environs. — Loyers — Téléphone. — Impositions. — Études. — Divers	4,555,000 »
	Casernement des gendarmeries.	
13	Casernement des gendarmeries — Locaux du service. Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. Études de projets, levés de plans, teurnitures de bureau. Eau, chaussage, éclairage, vidanges, divers. Loyers, réquisitions, impositions, téléphones.	1,620,000 »
	Travaux hydrauliques.	
14	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations, lignes télégraphiques et telephoniques — Passages d'eau et dépendances : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration, travaux intéressant l'hygiène, établissement, exploitation, subsides. — Frais d'études	14,000,000 »
15	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les voies navigables et réparation d'avaries occasionnées aux ouvrages Travaux exécutés pour compte de tiers. (Crédit non limitatif.)	500,000 »
16	Ports, côte, phares, fanaux. Parcs, avenues et plantations : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration. Travaux intéressant l'hygiène; subsides. — Frais d'études.	7,475,000 »
17	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les ports et à la côte et répara- tions d'avaries occasionnées aux ouvrages. Travaux exécutés pour compte de tiers. (Credit non limitatif)	300,000 »
	Personnel des Ponts et Chaussées, des Bâtiments civils et du Casernement de la Gendarmerie.	
	A. — Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducteurs des Ponts et Chaussées, ingénieurs et conducteurs adjoints :	
18	Traitements, indemnités mensuelles du personnel du corps à l'essai et suppléments de traitement, indemnités familiale et de résidence	3,840,300 »
19	Indemnités pour travail extraordinaire	80,000 »
20	Frais de bureau, indemnités pour changements de résidence, jurys d'examen, divers	385,000 »
	B. — Personnel adjoint au corps des Ponts et Chaussées; hydrographes et hydrographes adjoints; architectes; fonctionnaires et agents chargés du service du casernement de la gendarmerie; gardiens de monuments, cantonniers :	
21	Traitements, salaires, avances de fonds, suppléments de traitement, indemnités fami- liale et de résidence	18,168,800 »
22	Indemnités pour travail extraordinaire	300,000 »
ı	ł.	İ

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

		i	
	Total par	AANWIIZING	_
	chapitre.	AANWIJZING	e e
1		WAR DE DIFFEREN DE VAN HET VOODWEDD DED HITOAVEN	Artikelen.
	Totaal	VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	
1	per		
	hoofdstuk.		
Ī			
1		Burgerlijke gebouwen.	
		Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten toebehoorende aan den Staat: onderhoud en herstellingen; aankoop van meubelen; gewone en buitengewone werken van Verbetering, van vergrooting, van herstelling, enz — Aankoop van onroerende goederen. — Openbare feesten en plechtigheden: werken en leveringen. — Verwarming, verlichting, reiniging, waterdienst, enz, der localen gebruikt door de buitendiensten van Bruggen en Wegen. — Aankoop en herstelling van meubels, kautoorbehoeften voor den bijzonderen dienst der burgerlijke gehouwen van de hoofdstad en de omliggende gemeenten. — Huurgelden — Telefoon. — Belastingen — Bestudeeren. — Allerhande	12
		Kazerneering der gendurmeries	
		Kazerneering der gendarmeries. — Localen van den dienst. Onderhoud, herstelling, vernieuwing, nieubileering, enz. Bestudeeren van ontwerpen, opname van plans, kantoorbehoeften. Waterbezorging, verwarming, verlichting, ruiming, allerhande. Huurgelden, opeisching, belastingen, telefoon.	13
	.78,06 2, 400 »	Walerwerken.	
		Vaarten, rivieren, polders, bevloeiingen in de Kempen, waterbeschrijving, beplantingen, telegraaf- en telefoonlijnen. Overzetveren en aanhoorigheden : gewoon en buitengewoon onderhoud, heraanlegging, verbetering, beheer, werken betreffende den gezondheidstoestand, oprichting, exploitatie, toelagen — Bestudeeren.	14
		Vlotmaken of vernietigen van gezonken schepen in de bevaarbare waterwegen en herstelling van veroorzaakte beschadigingen. Werken uitgevoerd voor rekening van derden. (Onbepaald credist.)	15
		Havens, kust, vuurtorens, bakens. Parken, lanen en beplantingen : gewoon en buiten- gewoon onderhoud, verbetering, heraanlegging, administratie — Werken betref- fende den gezondheidstoestand ; toelagen — Bestudeeren.	16
		Viotmaken of vernietigen van gezonken schepen aan kust en havens en herstelling van veroorzaakte beschadigingen. Werken uitgevoerd voor rekening van derden. (Onbopaa/d orediet.)	17
		Personeel van Bruggen en Wegen, van de Burgerlijke Gebouwen en van de Kazerneering der Gendarmerie.	
ļ		A. — Inspecteurs generaal, ingenieurs en conducteurs van Bruggen en Wegen, bijge- voegde ingenieurs en conducteurs :	
		Jaarwedden, maandelijksche vergoedingen van het personeel van het korps op de proef en bijwedden, familië- en woonstvergoedingen.	18
		Vergoedingen voor buitengewoon werk.	19
		Kantoorkosten, vergoeding voor verblijfveranderingen, examenjury's, allerhande.	20
		B. — Personeel toegevoegd aan het korps van Bruggen en Wegen; hydrografen en bijgevoegde hydrografen; bouwmeesters; ambtenaren en agenten belast met den dienst van de kazerneering der gendarmerie; bewakers van monumenten, kantonniers:	
		Jaarwedden, loon, voorschotten, bijwedden, familië- en woonstvergoedingen	21
		Vergoedingen voor buitengewoon werk	22

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE):

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
23	Indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'examens, divers.	300,000 »
24	Frais d'équipement du personnel	50 000 »
25	Frais de déplacements relatifs aux services d'exécution	1,100,000 »
	CHAPITRE III.	
	TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. —	
	DÉPENSES IMPRÉVUES	
26	Traitements d'attente des agents en disponibilité	148,000 »
27	Premiers termes des pensions à accorder éventuellement (Crédit non limitatif).	س 100,000
28	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leur fenime, à leur veuve ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Allocations de retraite aux anciens cantonniers.	390,000 » }
29	Dépenses imprévues non libellées au Budget	5,000 »
30	Dépenses résultant des obligations incombant au Département en vertu de la loi du 24 décembre 1905 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail et, éventuellement, des frais médicaux et pharmaceutiques se rapportant à des exercices clos. (Crédit non limitatif.).	10,000 »
	Total des dépenses ordinaires fr	
	deuxieme section. — dépenses exceptionnelles.	
	CHAPITRE IV.	
	SERVICE - I IVERS.	
31	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par les services des Travaux publics. — Travaux excep- tionnels d'entretien, d'amélioration et d'appropriation. — Études	2,400.000 »
32	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service du casernement des gendarmeries. — Construction, appropriation, extension, amelioration — Ameublement. — Etudes de projets, plans. — Frais de surveillance.	475,000 »

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

Total par chapitre. — Totasl per hoofdstuk.	AANWIJZING Van de diensten en van het voorwerp der uitgaven.	Awiltalas
	Vergoedingen voor verblijfveranderingen, kosten van wedstrijden en examens, allerhande. Kosten voor uitrusting van het personeel.	2: 2:
	Reiskosten betreffende de uitvoeringsdiensten	2:
	HOOFDSTUK III.	
	JAARWEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID. — PENSIOENEN EN HULPGELDEN. — Onvoorziene uitgaven.	
	Wachtgelden van agenten in beschikbaarheid	2(
	Eerste termijnen der vermoedelijk te verleenen pensioenen (Onbepaald crediet)	2'
653,000 »	Te verleenen hulp, bij gemis van pensioen, aan voormalige ambtenaren, beambten of loontrekkende agenten, aan hun echtgenoote, weduwe of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeeren. — Jaarlijksche tegemoetkomingen aan de gewezen kantonniers.	28
	Onvoorziene uitgaven welke in de Begrooting niet zijn opgegeven	2
	Uitgaven wegens de verplichtingen die op het Departement berusten krachtens de wet van 24 December 1905 inzake het herstel van schade ten gevolge van arbeidsongevallen en desvoorkomend wegens kosten voor geneesheer en apotheker die betrekking hebben op afgesloten dienstjaren. (Onbepaald crediet.)	3
81,452,600 »	TOTAAL DER GEWONE UITGAVEN.	
	tweede sectie. — uitzonderlijke uitgaven.	
	HOOFDSTUK 1V.	
	VERSCREIDENE DIENSTEN.	
	Paleizen, hotels, gebouwen en monumenten, toebehoorende aan den Staat of gehuurd door dezen en waarvan het onderhoud verzekerd wordt door de diensten van Openbare Werken. — Buitengewone werken tot onderhoud, verbetering en geschiktmaking. — Studiën.	3
	·	

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
33	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des ban- lieues d'Anvers, de Gand et de Bruges	£50,000 »
34	Frais de fonctionnement du cours de langue flamande	6,000 »
3 5	Indemnités témporaires et mobiles de vie chère. (Crédit non limitatif.)	5,403,248 »
\$	Total du tableau B (Services des Travaux publics) fr.	

SERVICES DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

RÉCAPITULATION.

	DEPI	ENSES
12	ORDINAIRES	EXCEPTIONNELLES
Tableau A (Agriculture)		1,866,518 »
Fableau B (Travaux publics)	81,452,600 »	8 334 248 »
Totaux fr.	109,787,549 »	10,200,766 »
Ensemble fr.	119,98	8,315 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 22 octobre 1923.

ALBERT

PAR LE ROI:
Le Ministre de l'Agriculture,
et des Travaux publics,
B°n RUZETTE.

Le Premier Ministre, Ministre des Finances, G. THEUNIS.

DIENSTEN VAN OPENBARE WERKEN (VERVOLG).

	Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING van de diensten en van het voorwerp der uitgaven.	Artikelen.
,	89,786,8 48 »	Commissies belast met de studie der vraagstukken betreffende de inrichting van de omstreken van Antwerpen, Gent en Brugge. Kosten veroorzaakt door den leergang in vlaamsche taal	33 34 35

DIENSTEN VAN LANDBOUW EN OPENBARE WERKEN.

OPSOMMING.

	UITG	AVEN
	GEWONE.	UITZONDERLIJKE
Tabel A (Landbouw)	28,334,949 »	1,866,518 »
Tabel B (Openbare Werken)	81,452,600 »	8,334,248 »
Totalen fr.	109,787,5 4 9 »	10, 2 00,766 »
Te zamen fr	119,98	8,315 »

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit van 22 October 1923.

ALBERT.

Van 's Konings wege:

De Minister van Landbouw
en Openbare Werken,
Bon RUZETTE.

De Eerste Minister, Minister van Financiën, G. THEUNIS.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU A

SERVICES DE L'AGRICULTURE

(EXERCICE 1924)

des rtícles.	LITTERA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENS	es et	SERVICES.	
		première section. — Dépe	nses (ordinaires.	
		CHAPITRE 1	or .		
1	а b.	Traitement du Ministre			35,000 > 18,000 >
		ADMINISTRATION CENT	TRALE.		
2	»	Traitements d'activité et de disponibilité des fonctior Traitements du personnel de province détaché à l'ad	naires, Iministra	employés et gens ation centrale. Salai	de service. res
		GRADES.	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Dépenses.
.		A. — Fonctionnaires, employés et gens de service			
	·	de l'Administration centrale. Secrétaire généraux. Directeurs généraux. Directeurs et inspecteurs principaux. Sous-directeurs et inspecteurs adjoints. Chefs de bureau et inspecteurs adjoints. Sous-chefs de bureau et agents techniques de 1re classe. Agent technique de 2e classe. Commis rédacteurs et sténo-dactylographes. Dactylographes et expéditionnaires. Expéditeur et imprimeur-autographe Huissiers. Messager Gargons de bureau Nettoyeuses Agents temporaires Salaires Dépenses diverses (honoraires de médecins, indemnités aux professeurs de flamand, etc.) Affiliation à la Caisse de retraite des nettoyeuses à la journée Indemnité de résidence. fr. 70,360 Id. familiale. Total	1 4 7 21 10 12 15 15 15 15 16 7 6	22,590 à 26,900 19,000 à 25,000 17,000 à 22,600 15,400 à 20,200 11,500 à 15,400 9,500 à 13,400 8,000 à 11,000 5,300 à 9,500 4,100 à 9,500 3,700 à 8,700 3,200 à 7,400 3,600 à 7,400 3,200 à 5,800 3,200 à 5,200 1,500 à 2,400 >>> >>> >>> **If*.*	26,900 97,000 146,100 350,050 117,750 119,750 5,700 82,100 66,900 12,400 63,900 4,800 22,775 12,560 24,640 12,683 3,000 360 116,350
		B. — Personnel détaché à l'Administration centrale. EAUX ET FORRIS: Inspecteur. Sous-inspecteurs. Garde général Commis d'inspection. Indemnité spéciale de résidence * * AGRONOMES DE L'ETAT: Agronome de 1re classe. Agronomes adjoints. Hydranulique agricole: Inspecteur.	1 4 1 2 »	10,500 à 14,400 8,500 à 12,000 7,000 à 8,000 3,700 à 8,700 9 10,500 à 14,400 6,000 à 8,000	11,000 37,000 7,000 10,100 6,000 11,350 13,400
	- 1	Indemnité de résidence		~	
		Id. familiale 5,478	» 12	» fr.	11,558
- 1		Total	12	ir.	121,516

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués		ERENCES.	Observations.
POUR L'EXERCICE 1924	1923.	Į.	. DIMINUTION.	Coser vactors.
1,516,734 1,481,000 35,734 ART. 1. — Les frais de représentation des ministraugmentés d'une somme annuelle de 9,000 francs, en conde la suppression de leur automobile. Pour 1925, cette tion a été accordée à partir du 1º mai, soit une of 0,000 francs; le crédit doit être augmenté à concurr différence. ART. 2. — Cette augmentation est nécessaire pour accorder en 1924 les promotions et augmentations de	ART. 1. — Les frais de représentation des ministres ont été			
1,516,734	1,481,000	35,734		ART. 2. — Cette augmentation est nécessaire pour pouvoir accorder en 1924 les promotions et augmentations de traitement réglementaires et pour liquider les indemnités familiales dont le
36,500	36,500	»	,	
1,606,234	1,567,500	38,734	•	

des articles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
4		Frais de tournées, de voyage et de missions
		Matériel :
	a.	Fournitures de bureau, impressions, papiers
	b.	Menus travaux d'entretien de l'hôtel ministériel et des burcaux 7,500 »
	c.	Achat et entretien de meubles
5	d.	Éclairage, chauffage, service des eaux
	e.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux
	f.	Affranchissement de correspondances, télégrammes, communications téléphoniques, transports et autres menus frais
6	o d	Frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales
7	,	Honoraires et frais de déplacement des avocats du Département
	a.	Comité supérieur de contrôle
8	b .	Office central des imprimés
	c.	Commissions d'enquête
		Total du chapitre I ^{et} fr.
		CHAPITRE II.
		PENSIONS ET SECOURS.
9	>	Premier terme des pensions. (Crédit non limitatif.)
10	>	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents salariés, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. Secours à allouer, dans des circonstances exceptionnelles, à celles de ces personnes qui n'ont qu'une pension minime.
		TOTAL DU CHAPITRE II fr.

	CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
	four l'expacice 1924.	4923.	AUGUENTATION.	DIMINUTION.	
	1,606,234	1,567,500	58,754	,	
	100,000	100,000	>	*	
	288,000	288,000	,	2	
	37,000	37, 000	ø	,	
	5,000	5,000	, ھ	•	
	55,000	55 000	,	3	ART. 8. — Cet article supportera, sans augmentation de crédit les dépenses relatives à l'Office central des imprimés. Le libellé : été complété en conséquence.
	2,091,234	2,052,500	38,734	D	
	AUGMENT	7,000 57,000 5,000 5,000 5,000 5,000 55,000			
,	15,000	15,000	,	a	
	4,000	4,000	,	х	
	19,000	19,000	,	ъ	•

des articles,	des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENS	es et	SER VICES.	. 3				
		CHAPITRE I	11.		:				
		AGRICULTURE.							
		Police sanitaire des animau	x domes	tiques.					
	a.	Indemnités pour chevaux et bestiaux abattus par ordre		•	15,000				
	b.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines abattues tuberculose		· · · · · ·	270,000				
	c.	Indemnités pour bêtes bovines mortes ou abattues e	t reconn		50,000				
	d	Frais à résulter du paiement de ces indemnités. — Achat de tuberculine, malléine, vaccins anticharbonneux. — Recherche de nouveaux sérums, subsides — Mesures à prendre contre la propagation de maladies contagieuses du bétail; salaires. — Dépenses diverses							
11	е.	Enlèvement et destruction de cadavres d'animaux impropres à la consomma- tion. — Frais de vacations et indemnités aux vétérinaires agréés pour services rendus en exécution des règlements sur la tuberculose et autres maladies contagicuses							
	f.	Érection d'étables quarantenaires à la frontière; agrandinstallations quarantenaires existantes	lissemen	et entretien des	500,000				
	g.	Mesures de préservation du bétail indigène contre la animaux étrangers. Service de désinfection des ani l'intérieur du pays. Achat et frais de transport et désinfectantes. Achat et entretien du matériel de dés	maŭx à d'utilisat	la frontière et à ion de matières	500,000				
	h.	Traitements, indemnités et salaires du service vétérinais au contrôle sanitaire des animaux à importer ou à ex			•				
	i.	Traitements, indemnités et salaires du personnel de dé	si nfec tion	1	200,000				
		Inspection vétérina	ire.						
12		Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires .							
12	3	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires .	NOMBRE d'agents,	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.				
12	3	Inspecteurs principaux Id vétérinaires de 1re classe Id id, 2e classe Id id, adjoints Indemnité de résidence Id familiale Id familiale Indemnité de résidence Id familiale Indemnité de résidence Id familiale Indemnité de résidence		I	30,000 88,500 48,500 47,000 22,500				
12	2	Inspecteurs principaux Id vétérinaires de 1r° classe Id. id. 2e classe Id id. adjoints Indemnité de résidence	9 8 5 6	15,000 10,500 à 14,400 8,500 à 10,000 7,000 à 8,000	30,000 88,500 48,500 47,000				
12	2	Inspecteurs principaux Id vétérinaires de 1re classe Id. id. 2e classe Id id. adjoints Indemnité de résidence Id. familiale Totaux Indemnités, secours, etc. — Secours à d'anciens vétérina	d'agents. 2 8 5 6 21	15,000 10,500 à 14,400 8,500 à 10,000 7,000 à 8,000 % fr.	30,000 88,500 48,500 47,000 22,500 236,500				
		Inspecteurs principaux Id vétérinaires de 1r° classe Id. id. 2e classe Id id. adjoints Indemnité de résidence fr. 9,500 Id familiale Totaux Totaux	d'agents. 2 8 5 6 3 21 aires du (45,000 10,500 à 14,400 8,500 à 10,000 7,000 à 8,000 fr.	30,000 88,500 48,500 47,000 22,500 236,500 les veuves ou				
15	•	Inspecteurs principaux Id vétérinaires de 1re classe Id. id. 2e classe Id. id. adjoints Indemnité de résidence Id. familiale Totaux Indemnités, secours, etc. — Secours à d'anciens vétéring orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin Frais de tournées, de voyage et de missions des inspect teurs vétérinaires suppléants. — Frais des missions con	d'agents. 2 8 5 6 24 aires du (curs véte nfiées aux	fr. Gouvernement, à comédecins vétérin médecins vétérin caire. Impressions	30,000 88,500 48,500 47,000 22,500 236,500 les veuves ou des inspec- aires agréés :				

CRÉDITS demandés pour l'exercice	CRÉDITS alloués	DIFFERENCES		Observations.			
1924.	POUR L'EXERCICE	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	00:	serva	tions,	
2,000,000	680,000	1,320,000		ART. 11. — Les modificatie t l'augmentation prévue son l'article 130 du Budget pour Inspection sanitaire des ani pays, etc. Le litt. h se décompose com	t la co Ordro maux	onséquence de la suppr e (Fonds de remploi) d domestiques importés	ession e
				GRADES. Inspecteurs vétérinaires (traite- ment)	Nombre d'agents	Traitements, indemnités et salaires annuels.	Charge
demandés Four L'exenci 1924.	225,000	11,500	ŋ	Vétérinaires de contrôle à indem- nité forfaitaire (indemnités). Surveillants et ouvriers des étables de quarantaine (sa- laires). Indemnités de vacation aux vétérinaires de contrôle ne jouissant pas d'une indemnité	20 20	5,000 à 9,000 5,000 à 7,000	120,00 75,00
				fixe	40		70,00 15,00 300,00
				Le litt. i se décompose com			
12,000	12,000	ď	,	Agents désinfecteurs	80	Salaires variant de fr. 12.50 à fr. 18.» par jour de travail.	200,00
160,000	160,000	»	ď	ART. 12. — Augmentation	indisp	ensable pour pouvoir a	ccorde
	. 1						
90 ,000	90,000	•	3	en 1924, les promotions et a liquider les indemnités familie	ales, de	ont le t a ux a été relevé	

	develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
!	·			Керокт. .	fr.			
		ENSEIGNEMENT VÉTÉRIN	AIRE.					
		École de médecine vétérinais	e de l'E	čtat.				
16	,	Traitements d'activité et de disponibilité, salaires. Inde	moités f	ixes, secours, inde	empités, etc.			
		and the same of th	NOMBRE	TRAITEMENT	CHARGES.			
			d'agents.	annuel				
		Directeur-professeur	1 » 10	17,500 à 22,000 2,000 17,500 à 22,000	2?,000 2,000 209,5 00			
		Agrégés	6	9,000 à 16,000	69,000			
		Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921) Chargé de cours Administrateur-économe	1	1,000 à 1,500 13,000	23,000 13,000			
		Agent comptable	1	11,500 à 17,800 5,600 à 11,500	16,400 8,000			
		Surveillants Prosecteur Préparateurs	2 1	5,500 à 9,600 5,800 à 9,400	13,500 6,000			
		Mécanicien électricien	2 1	5,800 à 9,400 5,800 à 9,400	15,000 7,000			
		Maréchal et jardinier	2	4,100 à 7,300 4,100 à 7,300	14,220 6,100			
		Aides-préparateurs	5 2	4,100 à 7,300 4,100 à 7,300	26,500 9,400			
		Concierge. Hommes de service	1 6	3,700 à 6,900 3,700 à 6,900	6,900 28,600			
		Infirmiers.	4	3,700 à 6,900	20,400			
		Aide-chauffeur Salaires	1 »	3,700 à 6,900	4,100 7, 2 85			
		Indemnités et secours (personnel inférieur). Indemnité de résidence	»	»	2,00 0			
		— familiale	** 48	»	40,265 568,170			
				Į į.				
17	•	Frais de tournées, de voyage et de missions. Commi diverses. Bourses d'études. Bourses de voyage en fav	ssion de eur de	e surveillance, etc médecins vétérinai	e.; dépenses ires, prévues			
18	n	par la loi sur l'enseignement vétérinaire	 ssions. D	épenses dive rs es .	· · · · ·			
		•						
		ENSEIGNEMENT DE LA MARY	ECHALERI	Е.				
		École centrale pratique de maréc	halerie	de l'État.				
19	•	Traitements, salaires, etc.						
20	•	Matériel, commission de surveillance, jurys, etc. Dépens	ses diver	ses				
		Conférences de ma ré c	halerie.					
21		Cours temporaires. Jurys, indemnités, dépenses diverse	s					
				A REPORTER.	fr.			

Observations.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués pour l'exercice	CRÉDITS demandés
	DIMIRUTION	AUGMENTATION.	1923.	1924.
	,	1,331,500	1,167,000	2,498,500
Aar. 16 Augmentation justifiée par le relèvement du taux l'indemnité familiale	,	9,015	559,155	568,470
	n »)))	13,000 300,000	43,000 500,000
	5	D.	23,800 20,000	25,800 20,000
	•		27,000	27,00 0
-1	·			

des articles.	des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSI	es et	SERVICES.					
				Report.	fr.				
		Élevage des animaux do	mestiques	3.					
	a.	Subsides aux provinces en exécution des règlements pro tion des races chevaline et bovine. — Encouragements			660,000 >				
	6	Primes nationales de conservation, frais de jurys, médail	les et dip	lômes	45,000 »				
22	c.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage pour l'amél line, bovine, porcine, et des autres races d'animaux de zootechnic. — Comité technique de l'élevage. — S	domesti	ques. — Institut	756,000 •				
	d.	Subsides pour études et recherches en vue de l'amélior domestiques	ation des	races d'animaux	50,000 >				
	e.	Conférences spéciales sur l'élevage : indemnités aux co brochures de vulgarisation, formulaires, etc	onférenci	ers, frais divers,	12,500 •				
		Service des conseillers de	zootechn	rie					
23		Traitements, salaires							
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT anguel.	CHARGES.				
		Conseillers de zootechnie	4	7,000 à 14,400	38,500				
		Indemnité de résidence	»	»	6,750				
		Total	4	fr.	45,250				
24	,	Frais de tournées, de voyages et de missions							
25	n	Matériel, frais de bureau, dépenses diverses							
		Associations et publication	s agrico	les.					
26	,	Conseil supérieur de l'agriculture : traitement du secrét							
	a.	Sociétés agricoles provinciales. Comices agricoles et associations agricoles libres. Subsides pour concours, expositions et congrès agricoles. Subsides et encouragements à des sociétés agricoles et notamment aux associations établics entre cultivateurs de houblon. Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole, pour frais de premier établissement et pour le service d'inspection organisé par les caisses centrales de crédit agricole. Encouragements. — Missions							
27	{	et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agricultur	е	fr.	275,000 » 18,000 »				
	6.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réas	surance o	contre les pertes	10,000 #				
	c.	de chevaux et de bestiaux. — Impressions			500 ,000 •				
	d.	Acquisition d'ouvrages et de publications agricoles dépenses diverses	– Enquê	tes, statistiques,	25,000 »				
			Тотаі.	DU CHAPITRE III.	fr.				

CRÉDITS demandés	CRÉDITS	DIFFÉI	RENCES.	Observace tier
1924.	POUR L'EXERCICE 1923.	AUGMENTATION .	DIMINUTION .	Observations.
5,450,470	2,109,955	1,340,515		
1,523,500	4,475,500	50,000	μ .	ART. 22. — Cette augmentation est demandée pour pouvétendre le contrôle de la production laitière, sans lequel l'amélioi tion systématique du bétail est impossible. Cette dépense doit proquer à bref délai une augmentation notable de la producti laitière et nous affranchir, dans une plus grande mesure, d'imputations préjudiciables à la situation économique du pays.
45,250	4 2,500	2,750))	Art. 25. — Majoration justifiée par le relèvement du taux l'indemnité familiale.
22, 000 10,000	22,000 10,000	b))	,	
15,000	15,000)	υ	
818,000	818,000	D	u u	
5,884.220	4,490,955	1,393,265	,	
AUGMENTA	ATION fr.	1,598	3,265	

BUDGET DE L'EXERCICE 1924

UMÉRO des rticles,	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSI	eset :	r services.		
	,	CHAPITRE IV	·			
		ENSEIGNEMENT AGRIC	OLE.			
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités	fixes	- Salaires, etc. :		
28	b .	Institut agronomique de l'État, à Gembloux		fr.		
20 0	,	Institut agronomique de l'État, à Gand	• •	· · · · · ·	530,630 n	
,	c.	Ecole moyenne pratique d'agriculture de Huy		· · · · · ·	87,425 n	
		INSTITUT AGRONOMIQUE DE L'ÉTAT, A GEMBLOUX.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT	CHARGES.	
		Personnel enseignant.				
-		Supplément de traitement du directeur de la ferme Professeurs ordinaires	39 9	2,000 17,500 à 22,000	2,000 177,000	
		Professeurs ordinaires Professeurs extraordinaires	5	14,500 à 17,500	78,500	
		Assistants	3	6,000 à 10,000	22,50 0	
		Assistants temporaires Chargés de cours.	2 7	6,000 3,500 à 9,500	12,000 34,000	
		Chef des travaux. Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921)	i	11,000 à 14,500	14,500	
		Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921) Maîtres de conférences (Horticulture) Personnel administratif.	»	1,000 à 1,500 »	25,000 4 ,2 00	
		Administrateur-économe	1	11,500 à 17,800	16,400	
	1	Comptables	i	5,600 à 11,500	9,500	
4	ļ	Surveillants	3	5,500 à 9,600	22,000	
-		Préparateur	2	5,500 à 9,600 5,800 à 9,400	17,000 6,600	
		Préparateur	7	4,100 à 7,300	33,700	
	İ	Hommes de service et concierges Personnel ouvrier	3 »	3,700 à 6,900	18,000	
	ļ	Indemnité de résidence	``	»	48,000	
		— familiale 9,000		»	19,000	
		Totaux	45	fr.	559,900	
	1	INSTITUT AGRONOMIQUE DE L'ÉTAT, A GAND. Personnel enseignant.				
	ļ	Supplément de traitement au directeur de la ferme	»	2,000	2,000	
		Professeurs ordinaires Professeurs extraordinaires	ő	17,500 à 22,000	40,500	
		Professeurs extraordinaires	4	14,500 à 17,500	59,5 0 0	
	l	Chargés de cours Assistant Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921)	16 1	1,750 à 9,500 1,000 à 10,000	120,000 8,000	
	ł	Indemnités fixes au personnel enseignant (A. R. du 5 mars 1921)))	1,000 à 1,500	23,000	
		maitres de conferences)	»	2,800	
	ļ	Personnel administratif. Administrateur-professeur		0.4.0		
	1	Comptable	» 1	2,5 ; 0 5, 00 0 à 11,500	2,500 6,400	
		Surveillant	2	5,500 à 9,600	11,400	
		Concierge	1 1	3,700 à 6,900 3,700 à 6,900	4,200	
		Personnel ouvrier.	, ,	5,700 a 0,900	3,900 28,550	
		Indemnité de résidence		»	17,880	
		— familiale	28	fr	330,630	
		ÉCOLE MOYENNE PRATIQUE D'AGRICULTURE DE L'ÉTAT DE HUY.				
		Directeur	1	8,500 à 15,400	12,000	
	1	Professeurs des cours techniques	2	6,000 à 14,400	18,000	
		Professeurs	2 2	6,000 à 11,400 4,100 à 7,300	22,800 12.500	
		Secrétaire-trésorier	1	1,800	1,800	
		Concierge.	1	1,500	1,500	
	1	Chargés de cours	8	»	13,020	
		— familiale) 	. »	5,805	
	1	TOTAUE	17	fr	87,425	

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFERE	ENCES.	Observations	
1924.	1923.	AUGMENTATION .	DIMINUTION		
977,955	884,255	93,700	,	ART. 28 — Augmentation demandée: 1º Pour liquider les indemités familiales, dont le taux a crelevé; 2º Pour pouvoir accorder les augmentations réglementaires traitement; 3º Pour payer la rémunération de deux professeurs extraord naires et l'augmentation des indemnités de chargés de cours p suite de l'ouverture de la 4º année d'études à l'Institut de Gand; 4º Pour la liquidation d'un traitement de concierge et des salain de deux ouvriers transférés de l'Ecole d'horticulture de Gand l'Institut agronomique de Gand.	
977,955	884,255	93,700	>		

BUDGET DE L'EXERCICE 1924

des articles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES	S ET SERV	ICES.	
		Indemnités, secours, etc. :		Report	fr.
20	a.	Institut agronomique de l'Etat, à Gembloux		. fr. 2,500	n
29	ь.	ld. à Gand		2,000	D
1	c.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy	<i></i> .	2,200	,
!	· •	Frais de tournées, de voyage et de missions, etc. :			
30 K) u.	Institut agronomique de l'Etat, à Gembloux	. .	fr 3,000	D
) b.	Id. à Gand		3,000	Þ
1	c.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy			n
51	a	Matériel, frais de bureau, améliorations, frais d'exploitation Indemnités aux recteurs et aux secrétaires du Consemiques de Gembloux et de Gand. — Frais des commiss et des jurys:	l académique de ions d'administra	es Instituts agrond tion, de surveilland	o-
- 1	6.	Institut agronomique de l'Etat, à Gembloux			D
1	с.				>
1	٠.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy		· ·	•
7.1		Institut normal supérieur d'économie ména	• •	l'Etat.	
32	. "	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires			•
			OMBRE TRAITEM	CHARGES.	
l		Directeur	1 11,000 à 1	6,700 11,600	
ł	İ	Régentes	4 6,200 à 6,000 à		
1	ı	Chef de culture		8,450 6,000 8,400 5,800	
- 1		Chargés de cours et répétiteurs	16 500 à 2 1.000 à	4,000 37,700	
Į	ļ	Concierge-surveillant.	2 1,000 à »	2,000 4.000 4.400	
- 1	į	Indemnité familiale	» »	2,000	
ļ	ĺ	Salaires	<u>"</u>	8,000	
	l	Total	26	fr 104,900	
35	,	Indemnités, secours, etc			.
34		Frais de tournées, de voyage et de missions, etc			
35	,,	Matériel, frais de bureau, etc. Frais du Comité de patrona		rais d'entretien	٠
	1	Bourses d'études.	50 00 000 101 101 1		٠
36	D		d'anasianam	nomicolo do Piña-	a f
50	"	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements ou soumis à l'inspection	a cuscignemen	. agricule de l'Ella	
- 1	l	Enseignement ménager agricole	ambulant	· ·	-
57			• • • • •		
"	-	Transments a activité et de disponibilité. — Salaires	· · · · · ·		<u>.</u>
		ľ	DMBRE TRAITEM agents. annuel.	f CHARGES.	
	1	Inspectrices	2 7,000 à 1	,500 23,000	
1		Conseillères	10 6,000 à	3,800 86,400	
		Assistantes	20 5,000 à 3 20 4,750 à 3		
- 1		Indemnité de résidence	» »	7,200	
		Id. familiale	» »	5,000	
		Total.	52	fr. 381,800	

ا	CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉRENCES.		Observations	
	POUR L'EXERCICE 1924.	POUR L'EXERCICE 1923.	AUGMENTATION.	ÞIRINUYION.	Observations.	
	977,955	884,25 5	95,700	,		
	6,700	6,700	,	,		
	8,000	17,200	,	9,200	ART. 30. — La charge temporaire de 10,000 francs est supprimée. Par contre, le crédit inscrit au litt. a doit être porté à 3,000 francs pour faire face aux besoins réels.	
	283,000	2 9 1,00 0	D	8,000	Акт. 31. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1924.	
	104,900	88,900	16,000	מ	ART. 32 — Augmentation nécessaire pour liquider les indemnités familiales dont le taux a été relevé, pour accorder des augmentations réglementaires de traitement et pour payer le traitement d'une nouvelle régente. Le nombre des régentes a été porté de 3 à 4, conformément à l'arrêté royal du 27 septembre 1922. L'augmentation comprend une somme de 8,000 francs destinée au paiement des salaires des ouvriers employés par l'Institut.	
	4,500 4,500 111,000	4,500 4,500 111,000 16,000	30 30 30) 3 3	ART, 35. — Les frais occasionnés par l'exploitation de la ferme disparaîtront de cet article si l'autonomie est accordée à ladıte ferme. Néanmoins, le crédit alloué en 1923 doit être maintenu en 1924, parce qu'il y a lieu de prévoir une somme de 8,000 francs pour loyer; celle-ci avait été déduite en 1923, à la suite de la gestion par l'Elat du domaine d'Hosseghem. Il résulte d'une communication de l'Administration des Domaines que ce loyer devra être payé à l'avenir.	
	381,800	328,200	53,600	15	ART. 37. — Majoration destinée au paiement des indemnités familiales dont le taux a été relevé, à accorder des augmentations réglementaires de traitements et à régulariser ceux-ci sur la base des barèmes fixés par les arrêtés royaux des 14 novembre 1920 et 17 mai 1921.	
	1,898,355	1,752,255	163,500	17,200		

HUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	pésignation des dépens	es et	SERVICES.					
				Report.	fr.				
38	,	Indemnités, secours, etc							
39	,	Frais de tournées, de voyage et de missions							
40	,	Matériel, frais de bureau, jurys, etc. Subsides							
41	>	Conférences agricoles : indemnités aux conférenciers, frais de route, frais divers. — Enseignement agricole moyen et primaire : subsides. — Conseil de perfectionnement de l'enseignement agricole et horticole. — Congrès, expositions. — Enquêtes. — Frais divers							
		Service des agronomes o	le l'État.						
42	,	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires			<i></i>				
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT abouch.	CHARGES				
		Agronome principal Agronomes de 1re classe	1 15 10 10	15,000 10,500 à 14,400 8,500 à 10,000 6,000 à 8,000	15,000 180,000 100,000 72,000 41,000				
		Total	36	fr.	408,000				
43	v	Indemnités, secours, etc							
44	,	Frais de tournées, de voyage et de missions			[
45	,	Matériel, frais de bureau, etc							
		Service des champs d'expérienc	es agrico	les, etc.	l				
	a.	Frais des champs d'expériences et de démonstration pour l'agriculture : subsides, frais d'études; dépenses diverses							
46	b .	Expériences et démonstrations relatives à l'alimentation du bétail 15,000 »							
	c.	Bibliothèques agricoles : fonctionnement, acquisition d'ouvrages. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture, enquêtes, statistiques, impression de tracts de vulgarisation, etc. — Documentation dans l'intérêt de l'enseignement de la science agricole. — Dépenses diverses							
		Institut international d'agriculture de Rome.							
47	,	Frais de participation de la Belgique. — Traitement du délégué au Comité permanent. — Indemnité de résidence, etc. — Frais divers							
				A REPORTER	fr.				

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	RENCES.	Observations.
1924.	1923.	A UGRENTATION.	DIMINUTION.	over various.
1,898,555	1,752,255	163,300	17,200	
2,5 00	2, 500	B	•	
50,000	50, 000	b	,	
108,000	108,000	,	,	
857,400	637,4 00	200,000	,	ART. 41. — En vue de renforcer la vulgarisation de l'enseign ment agricole — levier le plus puissant de l'accroissement de production agricole et du progrès en général dans l'agriculture le Département a institué pendant l'hiver 1922-1923, d'accord au les progrès en général de la companye et l'initiative de la companye et l'initiative de la companye et l'initiative de la companye et l'initiative de la companye de la companye et l'initiative de la companye de la compa
408,000	394,000	14,000	D	les provinces, les communes et l'initiative privée, plus de 450 s tions professionnelles agricoles primaires. Ces sections ont obte un succès considérable ainsi qu'en témoignent les rapports c agronomes de l'Etat chargés de les inspecter. Elles ont été suiv par 12,000 élèves environ, tous fils de cultivateurs. En présence c résultats encourageants obtenus par cette mesure, il y a lieu de fa un nouveau pas vers la généralisation de l'enseignement profisionnel agricole. Le terrain est tout préparé à cet effet. Des 1, instituteurs qui ont suivi les cours normaux de vacances institué l'intervention du Département, 50 % seulement ont pu être charg d'un cours, faute de crédits. D'autre part, de nombreuses demand de cours ont dû être écartées pour le même motif. Enfin, plusier provinces sont disposées à seconder les efforts du Départeme pour autant que celui-ci prêche d'exemple, en augmentant les c dits affectés à ces institutions. En conséquence, il y a lieu de ma rer le crédit de l'article 41: 1º D'une somme de 450,000 francs pour subsidier les nouvel sections qui se créeront;
2,0 00	2,000	»	»	2º D'une somme de 50,000 francs à titre de part d'intervention l'Etat dans les frais d'acquisition du matériel enseignant.
140,000	140,000	D)	>	
40,000	40,000	»	>	ART. 42. — Augmentation justifiée par le relèvement du taux l'indemnité familiale.
4 58,5 00	108,500	50,000	•	ART. 46. — Majoration sollicitée en vue de favoriser la prod tion et la vulgarisation des semences améliorées, facteur essen pour l'augmentation de la production agricole. Elle tend, en gar tissant l'origine et la valeur des semences vendues, à nous affr chir de l'importation onéreuse des produits exotiques.
42,7 00	42,70 0	>	3	
3,687,455	3,277,355	427,300	17,200	14

des rticles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES									
		Stations agronomiques et ex	cpérimen		fr						
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :									
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT sonuel.	CHARGES.						
		Station de chimie et de physique agricoles Directeur		10,500 à 15,400 10,500 à 14,400 6,000 à 8,000 3,000 3,200 à 7,000 5,100	14,800 11,000 6,000 3,000 7,200 15,300 7,000 2,200						
		Station entomologique. Directeur fr. 150 c fr. 150 c familiale 500		8,500 à 10,000 »	9,000 650						
		Station de phytopathologie. Directeur	1 »	950 "> "	950 1,000 485						
		Station laitière. Directeur	1 1 "	1,300 8,400 »	1,300 8,400 3,500 515						
		Station de génie rural. Directeur	1 »	950 v	950 4,500 515						
48 (A REPORTER	14		98,355						

CRÉDITS demandés POUR L'EXERGICE 1924.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1923.		RENCES.	Observations .
3,687,455	3,277,355	427,300	17,200	
		,	·	
		۵		
				·
656,292	658,750	,	2,458	ART. 48. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1924, malgré l'augmentation résultant du doublement de l'indemnité familiale.
4,343,747	3,936,105	427,300	19,658	

des articles.	des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENS	es et	SERVICES.	
				Report	r fr
			NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT	CHARGES.
		Report	14		98,355
		Station de recherches pour l'amélioration des semences.			
		Directeur Chef des travaux Assistant Aide comptable Salaires Indemnité de résidence	1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	950 10,500 à 14,400 6,000 à 12,000 5,700 à 8,700 »	950 10,500 6,500 4,300 24,000
l		Station de zootechnie.			
		Directeur	1	950	950
		Station de recherches forestières.			
		Directeur	1	950	950
		Laboratoires d'analyses de l'État.			
		Directeur principal Chefs des travaux chimiques-directeurs Chefs des travaux chimiques Chimistes de 1rc classe Chimistes de 2c classe. Préparateurs Commis-comptables Garçons de laboratoire Aides-comptables Salaires Indemnité de résidence Indemnité familiale 13,870	1 4 15 8 3 5 10 2 »	15,000 10,500 à 14,400 10,500 à 14,400 8,500 à 12,000 6,000 à 10,000 4,100 4,100 à 9,500 3,200 à 7,000 3,700 à 8,700 3	15,000 50,400 171,500 21,000 12,300 51,700 45,200 9,800 40,000
		Тотавх	71	fr.	656,292
9		Indemnités, secours, etc			
60	D	Frais d'inspection, de voyage, missions, etc. — Subsides au ciaux, communaux et privés. — Frais de la commission toires et de la commission des sols et des climats. — I des engrais, etc.	annenlt	ativa pammananta	daalaham
1	•	Matériel, frais de bureau, etc. — Impression du bulletin : — Frais de contre-analyses	« Rappo	rts et communica	tions», etc.

	CRÉDITS	CRÉDITS alloués	DIFFÉI	RENCES.	Observations.
PO	1924.	POUR L'EXERCICE 1923	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
	4,343,747	5,936,105	427,300	19,658	
	10,000	15,000	•	5, 000	Авт. 49. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1924.
	50,000	50,000	D		
	245,000	250,000	20	5,000	Art. 51. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1924.
4,	648,747	4,251,105	427,300	29,658	

des articles.	des dévelop- penients.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Industries rurales. — Génie rural.
52		Industries rurales. — Etudes et vulgarisation. — Subsides
	a.	Génie rural. — Constructions rurales. — Améliorations agricoles. — Main-d'œuvre agricole. — Embellissement de la vie rurale. — Subsides. — Acquisition d'ouvrages pour le service du génie rural
	<i>b</i> .	Conférences
84	c.	Publications
55	d.	Missions
		Enseignement du génie rural.
	e.	Market and American
	$\int_{\mathbf{f}}$	Mécanique (écoles subsidiées)
54	•	Mise en valeur agricole des terres incultes. — Fnquêtes. — Encouragements. — Etude pour la création de centres de motoculture. — Transfert éventuel du matériel agricole de l'Etat des régions dévastées dans ces nouveaux centres
	İ	OFFICE HORTICOLE.
		Jardin botanique de l'État.
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :
1		
ĺ		NOMBRE TRAITEMENT CHARGES.
55		$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$
		Jardiniers 6 3 25,650 Salaires 3 94,125 Indemnité de résidence 12,550 3 32,050 Totaux 24 fr. 278,700
56		Jardiniers

Parameter 1	CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉI	RENČES.	
	POUR L'EXERCICE . 1924	Pous L'exercice	AUGMENTATION.	DIMINUTION,	Observations.
	4,648,747	4,251,105	427,300	29,658	
	25,000	25,000	>	æ	
	85,000	85,000	,	,	
	500,000	550,000	Þ	50,000	Art. В4. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 1924.
	5,058,747	4,711,105	427,300	79,658	
	Augmentat	cion fr.	547,	642	
,	278,700	271,225	7,475	•	ART. 55. — Majoration destinée à accorder des augmentations réglementaires de traitement et à liquider les indemités familiales dont le taux a été relevé.
	1,000	1,000		D	
	279,700	272,225	7,475	ŋ	

des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
57	b v	Frais de route du personnel et des membres de la commission de surveillance. — Vacations missions, etc
	a.	Dépenses de matériel et de culture. — Frais de bureau, etc fr. 115,500 >
58	b.	Musée forestier. — Dépenses diverses
	c.	Menus travaux d'entretien et de réparation aux bâtiments
		Service des champs d'expériences horticoles, etc.
	a.	Champs d'expériences et de démonstration pour l'horticulture : subsides, dépenses diverses et frais d'études
59	ь.	Bureau officiel de renseignements commerciaux : frais d'études, matériel 1,000 .
	c.	Frais de développement des relations commerciales à l'étranger
	d.	Acquisition d'ouvrages pour l'Office horticole. — Missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'horticulture. — Enquêtes, statistiques, impressions. — Divers et imprévus. — Convention phylloxérique
		Service phytopathologique Service des conseillers d'horticulture.
60	x	Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires
		NOMBRE TRAITEMENT CHARGES.
		Inspecteur du service phytopathologique
		Expert
	İ	Indemnité de résidence
		TOTAUX 11 fr. 112,450
61	•	Indemnités, secours, etc
62	•	Vacations, frais de route, missions, etc
63	»	Matériel, frais de bureau, etc
		A REPORTER fr.

	CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	01
	POUR L'EXENCICE	Pour l'exercice	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
-	279,700	272,225	7,475	Þ	
	500	5 0 0	,	D	
,	132,500	112,500	20,000	л	Акт. 58 Augmentation nécessaire par suite du coût élevé du combustible.
	55,000	49,200	5,800	ъ	ART. 59. — Augmentation nécessaire pour couvrir les frais d'impression concernant la convention phylloxérique. Les imprimés sont vendus aux exportateurs et le produit est versé dans les caisses de l'Etat.
		·	·		
	112,450	87,000	25,450	1)	ART. 60. — Augmentation nécessaire pour liquider le traiten en de deux nouveaux agents transférés de l'École d'horticulture de l'Etat à Gand, ainsi que les indemnités familiales dont le taux s'été relevé.
	1,000	1,000	D	D	
	56,100	49,800	6,300	,	Art. 62. — Augmentation nécessaire pour payer les frais de
	9,500	7,100	2,400	В	voyage de deux nouveaux agents. ART. 65. — Augmentation nécessaire pour payer les frais de bureau et les dépenses de matériel de deux agents nouveaux.
	646,750	579,325	67,425	>	

JMÉRO des rticles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES I	DÉPEN	ises et si	er vice :	S.
					Repoi	RT fr.
		ENSEIGNE	Ment Hoi	RTICOLE.		
		Écoles moyennes prati	ques d'h	orticulture de	ľÉtat.	
		Traitements d'activité et de disponibilité. —	Salaires	:		
	a.	École moyenne pratique d'horticulture de Vilvorde.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	
		Directeur Professeurs de culture. Professeurs. Chargé de cours. Chefs de culture.	1 4 5 1 5	8,500 à 15,400 7,500 à 14,400 5,200 à 7,000 " 6,000 à 9,000	13,600 36,600 32,300 4,100 52,500	,
64		Chefs jardiniers	4 1 3 1 7 7	4,000 à 6,600 4,000 à 6,600 5,300 à 5,175	18,950 4,800 1,950 4,200 26,420 22,490	197,910 »
		ld. familiale 14,980)	22		23,100	
	b.	École moyenne pratique d'horticulture de Gand.				
		Chargé de cours	1 1 1	6,00 0 à 9,000	1,500 7,000 3,000	99.700
		Jardinier	1	5,300 à 5,175 * »	4,500 10,000 2,400	28,400 »
	i	· •	4		1	

e e e	ale-like on an elektronization at some of the probability	e e Continue de la compansión de la compansión de la compansión de la compansión de la compansión de la compa	nak i ration aksilis shika ili Fusi i Palik i Sana i Sana	Salada Salada Salada	
	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE	CRÉDITS altoués POUB L'BIBBCICR	-	ENCES.	Observations.
	1924.	1923.	AUGMENTATION,	DIMINUTION.	
,	646,750	579,325	67,425	>	
	226,310	3 0 9, 700	. 10	83,390	Ant. 64. — Réduction résultant de la diminution : 1º Au littéra a, des postes • Salaires• et « Indemnités de résidence • par suite de la proposition d'autonomie faite pour l'exploitation des jardins de l'Ecole d'horticulture de Vilvorde; 2º au litt. b, de la transformation de l'Ecole d'horticulture de Gand.
	 8 7 5,060	889,025	67,425	83,390	

des des articles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Indemnités, secours, etc. :
65	(a.	École de Vilvorde
00	b.	École de Gand
		Vacations, frais de route du personnel et des membres de la commission de surveillance et des jurys. Missions, etc. :
e e	a.	École de Vilvorde
66	b .	École de Gand
		Matériel, frais de bureau, améliorations, frais de culture et d'exploitation, etc. :
	 (a	École de Vilvorde
67	} • ь.	École de Gand
68	a.	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement horticole de l'État ou soumis à l'inspection
69	Į.	dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Conférences horticoles. — Jurys des examens pour l'obtention du certificat de capacité fr. 162,000 .
	b .	Cours colonial
		Associations horticoles.
70	(a.	Conseil supérieur de l'horticulture Associations horticoles : subsides Concours, expositions ou congrès horticoles : subsides fr. 45,000 .
	(b.	Jardins-ouvriers et Ligues du Coin de terre. — Domaine et commission de Mariemont : subsides
		Total du chapitre V fr.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉI	RENCES.	
pour l'exercic	e pour l'exercice 1923.	AUGMENTATION.	DIMINUTION,	Observations.
873,060	889,025	67,425	83,390	
2,000	2,000		מ	
3,500	3,500	»	Þ	
72.030	34,200	37,830	ŋ	Art. 67 Litt. a : augmentation résultant de la suppressio 1924, de l'article 132 du Budget pour Ordre de 1923 (Fonde remploi); Litt. b : diminution de 17,000 francs par suite de la transfor tion de l'Ecole d'horticulture de Gand.
5,000	5,000	,	•	
170,000	206,000	•	36,000	Art. 69. Litt. a: réduction de 40,000 francs ; cette somme étre transférée à l'article 70 ; Litt. b: augmentation de 4,000 francs destinée à faire face frais du cours colonial, qui devra être donné dans les deux lang en 1924.
138,000	88,000	50,000	,	ART. 70. — Augmentation comprenant une somme de 40, francs transférée du litt. a de l'article 69, et destinée à subsidie Domaine et la Commission de Mariemont. Précédemment, subside était imputé sur l'article 69. Le restant de la majoration de 1000 feares et décessive par propriétée d'accessive par le compressité de 1000 feares et descripte de 1000 feares et de la majoration d'accessive par le compressité de 1000 feares et
1,2 6 3,5 90	1,227,725	155,255	119,390	soit 10,000 francs est nécessaire pour pouvoir subsidier, d'i manière efficace, les associations horticoles et les œuvres du C de terre.
1,263,59 0	1,227,725	155,255	119,390	manière efficace, les associations horticoles et les œuvres du

NDMÉRO des articles,	LITTERA des dévelop pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VI. EAUX ET FORÊTS. Personnel provincial.
	a	Traitements d'activité et de disponibilité. — Indemnités. — Frais d'intérim :
		NOMBRE TRAITEMENT CHARGES.
71		Chefs de service, inspecteurs principaux et inspecteurs Chefs de cantonnement, sous-inspecteurs et gardes généraux
		Brigadiers des forêts et de la pêche
	b .	Indemnité de résidence
	c.	Id. familiale
	d.	Frais de bureau
	e.	iu. dinterm .
72	•	Indemnités, secours, frais de maladic, etc.
73	•	Frais de tournées et de contrôle. Frais de route et de séjour alloués au personnel forestier et aux membres des commissions d'études et d'aménagement et des jurys d'examen
74	•	Matériel, armement, équipement, masse d'habillement, déménagements, dépenses diverses, etc.
		Conseil supérieur des forêts, etc.
75	a .	Conseil supérieur des forêts : frais de route et de séjour Frais divers, etc. Encouragements à des institutions forestières Subsides aux propriétaires d'arbres remarquables pour mesures de protection et de conservation
	(b.	Enseignement et conférences, expositions et concours régionaux
		Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières.
76	מ	Service spécial des expériences et consultations scientifiques forestières.— Frais divers.— Achat, production et contrôle des semences et plants forestiers.— Musée forestier de Groenendael
		A REPORTER fr.

CRÉDITS demandés	GRÉDITS alloué	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
1924.	1923.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2 GXO OKO	7 / 08 / 00	16K 070		Aar. 71. — Réduction de 10,000 francs dont le transfer
3,650,958	3,485,680	165,278	>	demandé aux articles 73 et 74 et augmentation de 178,278 fr se répartissant comme il suit :
				Litt. a : 82,127 francs, pour accorder des promotions et augn tations réglementaires de traitement; Litt. c : 93,484 francs, pour le doublement de l'indemnité f
10.000				liale.
10,000	10,000	,	»	
110,350	105,350	5,000	>	Arr. 73. — Transfert de l'article 71. Augmentation nécess pour payer les frais de déplacement, en 1924.
168.000	163,000	5,000	•	ART. 74. — Transfert de l'article 71. Augmentation néces pour le matériel à acquérir en 1924.
20,650	20,650	,	•	
	_			Arr. 76. — Il est nécessaire de rétablir le crédit de 1922, permettre de fournir aux communes, aux pépiniéristes et aux
85,000	60,000	25,000	b	priétaires particuliers des semences d'origine connue, contrainsi que des semences d'origine étrangère. Les recettes à pro
4,044,958	5,844,680	200,278	,	des ventes de semences seront versées au Trésor. Ces recettes estimées à plus de 25,000 francs.

des des	LITTERA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Forêts et Dunes domaniales.
	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Dépenses diverses fr. 290,000 >
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités de logement 80,000 >
77	c.	Construction, entretien de routes destinées à faciliter l'exploitation
	d.	Arpentage des coupes
		Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics.
78	•	Terrains incultes et bois des communes et des établissements publics. Misc en valeur. Conversion en bois, prés, oseraies ou étangs. — Travaux exceptionnels d'amélioration : restauration de bois ruinés ou exploités, création de sous-étages, assainissements, création, réfection et amélioration de chemins d'intérêt forestier. Subsides aux communes et aux établissements publics. — Dépenses diverses.
		Pisciculture et chasse.
7 9	,	Commission de pisciculture et Conseil supérieur de la chasse. — Frais de route et de séjour. — Subsides et encouragements. — Dépenses diverses
80	ט	Matériel. Repeuplement des cours d'eau, améliorations piscicoles Sauvetage de poissons en cas de baisse des eaux ou de pollution. Impression des permis de pêche. — Gratifications aux agents énumérés à l'article 24 de la loi sur la pêche et à l'article 24 de la loi sur la chasse. Organisation d'une brigade mobile pour la répression du braconnage. Indemnités aux agents spécialement chargés de l'organisation ou contrôle de la surveillance. Essais d'acclimatation et de repeuplement en gibier. Protection d'oiseaux insectivores, tableaux synoptiques, nichoirs. — Dépenses diverses
		Total du chapitre VI fr.

: :
:
er, par voic ub dans son en général
la surveil n des petit revenu ne e 1922 doi es au libelle
: 1922 doi :s au libelle

de de l'article.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VII.
		VOIRIE COMMUNALE, COURS D'EAU, TERRAINS FANGEUX.
		TRAMWAYS ET MESSAGERIES.
	a.	Subsides aux communes et aux wateringues pour l'extension et l'amélioration de la voirie communale, l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et des terrains fangeux ou marécageux. — Transport de matériaux de pavage ou d'empierrement. fr. 5,000,000 »
81	b.	Subsides aux communes rurales pour les aider à assurer le bon entretien des chemins améliorés, avec l'intervention de l'État, comme chemins communaux d'intérêt agricole
	(c.	Subsides aux provinces pour aider les communes à assurer le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication améliorés 3,500,000 >
82		Indemnités aux commissaires-voyers. — Jetons de présence et indemnités aux membres et au secrétaire du Comité des Tramways et autres commissions consultatives
		Service de l'Hydraulique agricole.
		Traitements d'activité et de disponibilité. — Salaires :
		NOMBRE TRAITEMENT CHARGES.
07	a.	Ingénieurs
85	b.	Indemnité de résidence
	ackslash c.	Salaires d'agents temporaires et d'ouvriers porte-mire, chaîneurs, etc. — Rémunération pour études techniques, expériences et travaux d'écriture effectués par des personnes étrangères à l'Administration. — Frais d'expériences, etc. 25,000 »
84	,	Indemnités et secours au personnel de l'hydraulique agricole
85		Frais de route et de séjour du personnel de l'hydraulique agricole
86	a	Matériel de bureau, impressions. — Achat d'ouvrages techniques. — Acquisition et réparation d'instruments de topographie. — Matériel d'études et d'expériences. — Dépenses diverses. — Frais de bureau du personnel de l'hydraulique agricole
] }	
		Total du chapitre VII fr.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉI	RENCES	Observations.
1924.	Pour L'exercice 1923.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
8,650,000	10,000,000	"	1,350,000	ART. 81. — Diminution résultant du ralentissement dans travaux d'amélioration.
				,
40,000	41,000)	1,000	Ant. 82. — Le crédit sollicité sera suffisant pour 49242
<u> </u>				
274,700	242,000	32,700	»	Arr. 85. — Augmentation justifiée par l'extension donnée
		,		scrvice et par le relèvement du taux de l'indemnité familiale.
		į		
2,000	2,000	»	»	
80,000	75,000	5,000	»	Art. 85. — Augmentation justifiée par l'extension donnée service.
15,000	15,000	»	»	
9,061,700	10,375,000	37,700	1,351,000	
Dimini	UTION. fr.	1,31	3,300	

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		CHAPITRE VIII.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
87	ת	Dépenses imprévues non libellées au Budget — Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 10
88	b	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions ; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions
		Total du chapitre VIII fr.
i		
		deuxième section — dépenses exceptionnelles.
		-
		CHAPITRE IX.
		SERVICES DIVERS
(1)	,	Institut agronomique de l'État, à Gembloux. — Aménagement des locaux. (Pour mémoire.)
89		Réfection de l'avenue de Lorraine, dans la forêt de Soignes
90	a	Indemnités temporaires et mobiles de vie chère, (Crédit non limitatif.)
(2)	•	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Aménagement d'une salle d'études et du laboratoire. (<i>Pour mémoire</i> .)
(3)	u	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Outillage de la ferme. (Pour mémoire.)
(4)		Floralies gantoises. — Subside. (Pour mémoire.)
(5)	»	École moyenne pratique d'agriculture de l'État, à Huy. — Remise en état de la maison du Ponton. (Pour mémoire.)
		TOTAL DU CHAPITRE IX fr.
	1	

CRÉDITS demandés	CRÉDITS	DIFFÉR	ENCES.	Observations.			
1924.	pour l'exercice 1923.	AUGMENTATION.	DIMINUTION,				
10,000	10,000	»	'n	(4) Art. 89 de 1923. Ce crédit peut être supprimé.			
1,500	1,500	»	»	ART. 89. — L'avenue de Lorraine, très fréquentée par mobilistes, se trouve dans un très mauvais état. Le credit permettra d'exécuter en 1924 les travaux de réparations is sables.	les auto sollicit ndispen		
11,500	11,500	»	»	(2) Art. 90 de 1923. Ge crédit peut être supprimé. (3) Art. 91 de 1923. Id. id. id. (4) Art. 92 de 1923. Id. id. id. (5) Art. 93 de 1923. Id id. id.			
» 250,000	50,000	» 250,000	50 000 »	 Administration centrale	4,80 27,60 60,00 94,65 12,00 63,00		
	. "	,	"	d) Services des agronomes de l'Etat	50,70 1,20		
1,616,518	»	1,616,518	»	f) Stations agronomiques et expérimentales. — Laboratoires d'analyses	114,15		
»	45,000	»	15,000	5. Office horticole: a) Jardin botanique de l'Etat	52,50		
»	30,000	»	30,000	seillers d'horticulture	14,40		
»	50,000	»	50,000	Ecoles moyennes pratiques d'horticulture de l'Etat. 7 Eaux et forêts:	60,60		
))	45,000	»	45,000	Personnel provincial 8 Service de l'hydraulique agricole 9 Quote-part du Département dans les indemnités de vie chère du personnel du Comité supérieur de con-	825,0 40,5		
1,866,518	190,000	1,866,518	190,000	trôle. 10. Quote-part du Département dans les indemnités de vie chère du personnel de l'Office central des impri-	3,4		
	<u> </u>		<u> </u>	més	4		

NUMÉRO des chapitres,	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
	Recapitulation
	DU TABLEAU A.
	première section. — Dépenses ordinaires.
l,	Administration centrale
II.	Pensions et secours
111.	Agriculture
IV.	Enscignement agricole.
v.	Office horticole
VI.	Eaux et forèts
VII.	Voirie communale. Cours d'eau. Terrains fangeux. Tramways et messageries
VIII.	Dépenses imprévues
	Total des dépenses ordinaires fr.
	deuxième section. — dépenses exceptionnelles.
IX.	Services divers
	Total du tableau A (Services de l'Agriculture) fr.

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués		DIFF	E.	RENCES		Observations.
POUR L'EXERCICS	POUR L'EXERC	ICB	AUGMERTATION	١.	diminution .		Ooservanons.
2,091,254	2,052,500	Þ	38,754	,	3		
19,000	1		»		,		
5,884,220	4,490,955	,	1,393,265	D	,		
5,058,747	4,711,105	,	347,642	>	»		
1,263,590	1,227,725	,	35,865	ъ	,		
	4,594,780		350,178	»	ø		
	10,375,000		*		1,513,300	>	
11,500	11,500	,)		ס		
28,534,949	27,482,565	D	2,165,684	20	1,313,300	D	
				į			
1,866,518	190,000	ю	1,676,518	Œ	Þ		
30,201,467	27,672,565	 »	3,842,202	e	1,313,300	,	
A	TATION f	-	,		3,902	-	



DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU B

SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

(EXERCICE 1924)

MÉRO des ticles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEP	enses	ET SER	VICES.		
		PREMIÈRE SECTION. — D CHAPITR		S ORDI	VAIRES	•	
		ADMINISTRATION	COMMONTO				
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens agents de province détachés à l'Administration e et de résidence : Secrétariat général :	de service centrale. —	. — Salair - Secours.	es. — Tra — Indemn	itements ités famil	des iale
		GRADES.	NOMBRE actuel d'agents	TRAITEMEN Minimum.	TS ANNUELS. Maximum.	DÉPENSI	ES
		Secrétaire général	1	22,500	2 6,900	24,700	,,
		Directeur général	1	19,000	25 000	21,000	
- 1		Inspecteur général	1	19,000	25,000	19,000	»
		Directeurs.	2	15,000	20,200	32,800	»
		Sous-directeurs	3	11,500	15,400	34,500	»
	1	Chefs de bureau et économe	3	9,500	13,400	28,500	»
		Sous-chefs de bureau.	6	8,000	11,000	49,500))
		Commis-rédacteurs	14	4,100	9,300	75,000	»
1	i i	Sténo-dactylographe	1	4,100	9,300	4,900	»
		Dactylographe	1	3,700	8,700	3,700))
	i i	Agent temporaire	1	3,600	»	3,600	
		Huissiers et concierge	7	3,600	7,400	41,540	
	ľ	Garçon de bureau	1	3,200	5,800	4,750	
		Nettoyeuses	1	3,200	5,200	3,800	
	1 -		7	1,500	2,400	13,600	»
		1					
			50				
	1	ndemnités diverses, augmentations de traitement, nomination		ns, secours.		44,110	×

	GRÉDITS demandés	CRÉDITS	DIFFÉ	RENCES.	
	POUR L'EXERCICE 1924.	1923.	AUGMENTATION.	Diminution.	Observations
,					
,					
	-				

des rticles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPE	nses e	T SERV	TICES.	,
	b.	Administration des Ponts et Chaussées :		Repor	т fr.	405,000 »
			NOMBRE	TRAITEMEN	TS ANNUELS	
		GRADES.	actuel d'agents.	Minimum.	Maximum.	DÉPENSES.
1		Directeurs généraux Inspecteurs généraux	4 2 5 1 2	25,000 25,000 19,000 8,000 11,250	29,000 29,000 26,000 19,000 13,000 15,400	112,000 m 52,000 m 102,000 m 19,000 m 18,000 m 11,250 m
		Directeurs Sous-directeurs Chefs de bureau Sous-chefs de bureau Commis-rédacteurs Commis-dessinateurs Dactylographes Auxiliaire	7 9 8 19 72 3 14	15,000 11,500 9,500 8,000 4,100 4,500 3,700 "	20,200 15.400 13,400 11,000 9.300 9.300 8,700	111,100 » 110,000 » 82,350 » 164,000 » 391,200 » 14 300 » 51,800 »
		Classeurs Huissiers, expéditeur et concierge Messagers. Garçons de bureau Nettoyeuses Imprimeurs	4 11 5 8 10 9	3,650 3,600 3,200 3,200 4,500 3,200	8,300 7,400 5,800 5,200 2,400 7,400	23,850
		Indemnités diverses, secours, augmentations de traitement,	195 nominations	-		
	c.	Indometer de artitles e			•	100.000
	d .	Indemnité de résidence				. 128,000 . 60,000
	e .	Indemnité pour frais de dernière maladie et d employés et gens de service				
2	b	Indemnités pour travaux extraordinaires		. .		
		Matériel :				
	a.	Fournitures de bureau. — Impressions, papiers .			. fr.	99,500
_	<i>b</i> .	Achat et entretien de meubles				30,500
3	$\langle c, \rangle$	Éclairage, chauffage, service des eaux				95,000 »
	d.	Achat et reliure d'ouvrages; abonnements aux jou				24,500 »
	\ e.	Affranchissement de correspondances; télégramme niques; transports et autres menus frais	es; commu	nications to	lépho- · · ·	15,000 >
					-	7

Obse rvati ons.	ENCES.	DIFFÉR	CRÉDITS alloués	CRÉDITS demandés
	DIMINUTION.	AUGMENTATION.	1923.	Pour l'exercice 1924.
ART. 1. — Diminution provenant de ce que des agents décéd démissionnés ou mis à la retraite n'ont pas été remplacés en t qu'unités. La diminution eût été beaucoup plus forte si l'indemnité famili n'avait pas été doublée.	15,000	.	2,198,000	2,183,000
	, ,	7		
ART. 2. — Somme estimée suffisante pour faire face aux beso en 1924.	10,000	D	60,000	50,000
	3	20	264,500	264,500
			· ·	
	25,000)	2,522,500	2,497,500

des articles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
4	×	Frais de route et de séjour
5	•	Honoraires et frais de déplacements des avocats du Département
] a.	Conseiller artistique
	b.	Comité supérieur de contrôle 80,617 »
6	С.	Office central des imprimés ,
	d.	Dépenses diverses
		Total du chapitre Ier fr.
	,	CHAPITRE II.
		ADMINISTRATION DES PONTS ET CHAUSSÉES DANS LES PROVINCES.
		Affaires générales.
		Achats et réparations de matériel. — Fournitures diverses: instruments, clichés, plans, papiers, livres, cartes, etc. — Participation aux frais du bureau des adjudications publiques. — Frais divers de transport et de remise à domicile. — Frais divers de correspondances postales et télégraphiques. — Téléphones. — Congrès. — Subsides. — Expositions diverses. — Menues dépenses de toute nature effectuées pour le service des Ponts et Chaussées:
1	a.	Direction des Affaires générales
	b .	Participation dans les frais de l'Association des Congrès de navigation (5,000 francs) et des Congrès de la route (3,000 francs)
7	c.	Direction des Routes
- 1	d.	Direction des Bâtiments civils
	e.	Direction du personnel, machines à écrire
\ I	1	
8	>	Annales des Travaux publics. Publication du recueil. Rémunération d'auteurs. Frais de bureau, matériel, clichés, divers.

	CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉI	RENCES.	
	POUR L'EXERCICE	POUR L'EXERCICE 1923.	≜UGMERTATION .	DIMINUTION	Observations.
	2,497,500	2,522,500	Þ	25,000	
	50,000	25,000	25,000	b	ART. 4. — Augmentation nécessaire 10) Par suite de la mise en application de nouvelles disposi-
ı	65,000	75,000	»	10,000	 1º) Par suite de la mise en application de nouvelles dispositions en matière de déplacements fr. 7,900 2º) Pour couvrir des frais de voyage qui étaient précédemment mis à charge des crédits des articles:
	125,000	125,000	u	,	9 (Routes)
	2 ,7 57 ,5 00	2,747,500	25,000	35,000	ART. 6. — Ce crédit supportera, sans augmentation, la quote- part du Département dans les dépenses de l'Office central des imprimés.
	Diminu	TION fr.	10,	000	
٠	150,000	162,000	л	12,000	ART. 7. — La diminution résulte du transfert à l'article 25 (nouveau (d'une somme de 5,000 francs, destinée à des frais de mission à l'étranger, et de la suppression, par suite de la compression des dépenses, de subsides alloués à divers organismes. Le libellé a été modifié pour plus de précision. Le crédit supportera à l'avenir les frais de correspondance des services extérieurs qui étaient précédemment à charge de l'article 29.
	35,000	35,000	v	ט	ART. 8. — Les mots « Déplacements » ont été supprimés du libellé, aucune dépense de l'espèce n'étant imputée sur cet article.
	185,000	197,000	D	12,000	21

BUDGET DE L'EXERCICE 1924

9	a. b.							
9	b.					Repo	RT	fr
9	b.			Routes.				
9		Routes: entretien ordinaire				fr.		•
9							300,000	•
9	c.	Plantations et entretien des plant l'établissement de lignes électr	tations; fra vigues et té	is d'expertis léphoniques	se, člagages	par suite de	1,000,000	
9	d.	Parcs publics et squares : établiss					245,000	D
9 \	е.	Pistes cyclables : établissement e					1,000,000	D
	f.	Travaux en dehors des baux d'ei nécessaires pour des causes de la grande voirie par suite de l d'art; travaux d'amélioration, c d'un camion automobile. Etud	force majet 'adoption of le reconstructs les	ire. — Paie le nouveaux uction et di	ment de ter alignemen vers. Frais o	rains cédés à ts; ouvrages d'exploitation	5,000,000	ď
	g.	Ouvriers permanents du service (fr. 40.50 à 18 francs) :						
		1° Salaires et indemnités 2° Indemnité familiale 3° Indemnité de résidenc				60,000 > 60,000 >	755,000	•
10	»	Travaux à exécuter au moyen de	e subsides	offerts à l'É	tat pour l'e	ntretien des r	outes	
		Automobiles, motocyclettes et bi	cyclettes d	e service :				
i	a.	Essence, huiles et pneumatiques.	.			fr.		,
	<i>b</i> .	Réparations, entretien et pièces e					20,000	,
	<i>c</i> .	Somme à prévoir pour les accide					10,000	
	d.	Réparations et frais de garage et	ı province.			· · · ·	2,000	D
l	e.	Outillage de l'atelier. Force motr de bureau. Divers	nce. Eclaira	age et chau	mage des i	ocaux, Frais	10,000	n
	f.	Réparation des motocyclettes e	t bicyclette	es mis es pa	r l'État à l	a disposition	•	
	,	des fonctionnaires et agents .					15,000	
	g.	Personnel: traitements, salaires	et indemn	ités diverse	es		50,040	D
			NOMBRE	TRAITEMENT	S ANNUELS.			
11 }		GRADES.	actuel d'agents.	Minimum.	Maximum.	dépenses.		
1		Gérant	1	6,900	9,700	9,150		
		Chef conducteur	1	5,850	7,800	7,200		
l		Mécaniciens	1	5,850	7,800	6,200		
		Ouvriers auxiliaires. (Salaire varia- ble : de 396 francs par mois à	2	4,750	6,900	11,200		
		542 francs), secours, augmenta- tions de traitements	3	»	»	16,290		
			8]		50,040		
	h	Indemnité familiale	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	u i			2,520	
1	i.	Indemnité de résidence					2,520 3,440	

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
POUR L'EXENCICE	Pour L'exercics 1923.	*UGMENTATION.	DIMINUTION.	Ooservaaons.
185,0 00	197,00 0	D	12,000	
25,000,0 00	24,000,0 00	1,000,000	7	ART. 9. — L'augmentation résulte de la hausse du prix des materiaux et de la main-d'œuvre. Les travaux prévus à cet article const tuent en grande partie l'entretien courant et ne comportent, sat pour les baux d'entretien et les pistes cyclables, aucune entrepris importante. Les cahiers des charges régissant l'entretien ordinair des routes donnent, à ce sujet, toutes les précisions désirables. Une somme de 755,000 francs a été transférée du litt. d au litt. (nouveau) pour mieux indiquer la subdivision du crédit.
50,000	3	50,000	ì	ART. 10 (nouveau). — Crédit nécessaire par suite de la suppresion de l'article 122 du projet de Budget pour ordre de 1923. s'agit de travaux d'entretien à effectuer pour compte de tiers o avec la participation financière de ceux-ci. La dépense sera compensée par une recette au moins équivalente.
455,000	247,700	>	94,700	ART. 11. — La diminution résulte de la suppression des autome biles ministérielles et aussi du transfert d'une somme de 4,000 franc à l'article 4.
25,388,000	24,4 44,700	1,050,000	106,700	y g

NUMÉRO des æ articles.	LITTERA des dévelop- pements,	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
		REPORT fr.	
		Bâtiments civils.	
		Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État: entretien et réparations; achats d'objets mobiliers; travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. — Acquisition d'immeubles. — Cérémonies et fêtes publiques: travaux et fournitures. — Chauffage, éclairage, nettoyage, service des eaux, etc., des locaux occupés par les services extérieurs des Ponts et Chaussées. — Achats et réparations de meubles, fournitures de bureau pour le service spécial des Bâtiments civils de la capitale et des environs. — Loyers — Téléphone. — Impositions. — Études. — Divers:	
	a.	Entretien courant des bâtiments	1
	ь.	Cérémonies officielles : travaux et fournitures	
	с.	Chauffage, nettoyage, consommation d'eau, de gaz et d'électricité du Palais de Justice de Bruxelles et des locaux occupés par les services extéricurs des Ponts et Chaussées logés dans des bâtiments acquis ou loués par l'État. — Chauffage et consommation d'eau du Palais du Cinquantenaire à Bruxelles et du Palais de Justice de Gand	
12	\ d.	Acquisitions et réparations de meubles pour :	}
-		1º Les services spéciaux; a) des bâtiments civils de la capitale et des environs; b) de l'électricité et d'électro-mécanique; 2º Le service des routes de l'État dans la province de Brabant. Fournitures de bureau pour le service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs.	
	e.	Loyers, impositions, abonnements aux distributions d'eau. — Téléphones. — Études — Divers	
		Casernement des gendarmeries.	
	/ a .	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service. Entretien, réparations, renouvellement, ameublement, etc. — Études de projets, levés de plans, fournitures de bureau. — Eau, chauffage, éclairage, vidanges, divers fr. 400,000 >]
13	ь.	Loyers divers, réquisitions, impositions	! ?
ļ	c.	Téléphones	-
		A REPORTER fr.	

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFÉR	ENCES.	Observations.
1924.	POUR L'BIERCICE 1923.	AUGMENTATION,	DIMINUTION.	Coservations.
25,388,000	24,444,700	1,050,000	106,700	
4,555,000	5 ,052, 000	»	497,00 0	ART. 12. – Somme estimée suffisante pour faire face aux besoi en 1924.
		2 ,		
				•
1.000.000	1 690 000		1.	Ang. 43 Angung diminution de grédit plact passible par qui
1,620,000	1,620,000	U	•	ART. 43. — Ancune diminution de crédit n'est possible par sui de l'augmentation considérable des loyers à payer, augmentation résultant de l'application de la loi du 20 février 1923.
31,563,000	31,116,700	1,050,000	603,700	

des articles.	des develop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
		Travaux hydrauliques.
		Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations, lignes télégraphiques et téléphoniques. — Passages d'eau et dépendances : entretien ordinaire et extraordinaire, reconstruction, amélioration, administration, travaux intéressant l'hygiène, établissement, exploitation, subsides — Frais d'études :
	a.	Bassin de la Meuse
14) ь.	Bassin de l'Escaut
	с.	Bassin de l'Yser
	d.	Passages d'eau et dépendances, irrigations de la Campine, hydrographie, plantations nouvelles, lignes télégraphiques et téléphoniques
	е.	Divers
15	,	Renflouement ou destruction de bateaux sombrés dans les voies navigables et réparations d'avaries occasionnées aux ouvrages. Travaux exécutés pour compte de tiers. (Crédit non limitatif.)
		Port d'Ostende
	a. b	700.000
16	$\begin{vmatrix} & & & \\ & & & \\ & c. & & \end{vmatrix}$	Port de Nieuport
,	d.	Port de Zeebrugge
-	e.	Côte. — Parcs, avenues et plantations des duncs. — Travaux intéressant l'hygiène, subsides
	1 1	
	f.	Phares et fanaux
17	f.	Phares et fanaux

			and the second second second second second second second second second second second second second second seco	
CRÉDITS demandés	CRÉDITS		ENCES.	Observations
POUR L'EXERCICE 1924.	POUR L'EXERCICE 1923	AUGMENTATION.	Diminution.	
51,565,000	31,116,700	1,050,000	603,700	
14,000,000	14,500,000	υ	500,000	ART. 14. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoinen 1924.
500,000	500,000	»	D	ART. 15. — L'imposstbilité de prévoir exactement les dépenses
THE THE PROPERTY OF THE PROPER				ART. 15. — L'imposstbilité de prévoir exactement les dépenses imputer sur cet article exige qu'il soit rendu non limitatif; le dépenses sont compensées par des recettes équivalentes.
7,475,000	7,475,000	D	3	·
300,000	300,000	,	3	ART. 17. — Même observation qu'à l'article 15.
55,858,000	53,891,700	1,050,000	1,103,700	

	dévelop- pements	désignation des dépi	enses i	ET SER'	VICES.	
					Report.	fr
		PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSÉES, DES DE LA GENDA		CIVILS ET	DU CASERNE	MENT
		A. — Inspecteurs généraux, ingénieurs et conducconducteurs adjoints :	teurs des l	Ponts et Ch	naussées, ing	génieurs e
		Traitements, indemnités mensuelles du personnel ments, indemnités familiale et de résidence .	du corps	à l'essai et :	supplément · · · ·	s de traite
		GRADES.	NOMBRE actuel d'agents.	TRAITEMENT Minimum.	Maximum.	DÉPENSES.
	a.	PONIS ET CHAUSSÉBS.				
		Inspecteurs généraux	4 19	25,000 19,000	29,000 26,000	103,000 398,650
		Ingénieurs principaux de 1 ^{re} et 2 ^{re} classes	24	14,500	20,700	379,000
18		Ingénieurs de 1re, 2º et 5º classes.	34	8,000	13,000	359,000
		Conducteurs principaux de 1re et 2º classes	72	10,300	17,300	1,034,250
		Conducteurs de 1re, 2e et 3e classes	413 	5,500	9,700	893,400
	b .	Indemnité de résidence] 		115,000
	c.	— familiale				90,000
	d.	 pour frais de dernière maladie et de funérailles . 				10,000
	e.	Augmentations réglementaires des traitements, indemnités di	verses, salair	es et imprévu	ıs	458,000
				Total .	, , , fr.	3,840,300
19	α	Indemnités pour travail extraordinaire				
20	»	Frais de bureau, indemnités pour changement de	résidence,	jurys d'exa	men, diver	s

Observations.	ENCES.	DIFFÉR	CRÉDITS	CRÉDITS
Goser varions.	DIMINUTION,	AUGMENTATION.	POUR L'EXERCICE 1923.	1924.
	1,103,700	1,050,000	55,891,700	55,838,000
	186,300	D	4,026,6 00	3,840,300
ART. 48. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoin en 1924. La réduction cût été plus forte s'il n'avait pas fallu augmente le crédit prévu pour les indemnités familiales dont le taux a ét doublé.				•
ART. 49. — La diminution de crédit résulte de la suppression d'indemnités par suite de la compression des dépenses	20,000	ъ	100,000	80,000
Art. 20. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoi en 1924.	15,000	3	400,000	385,000
	1,325,000	1,050,000	58,418,300	58,145,300

ICES.	T SERV	enses e	DÉSIGNATION DES DÉPI	des dévelop- pements.	UMÉRO des rticles.
ı casernement de	ı service d	chargés di nniers :	 B. — Personnel adjoint au corps des Ponts et adjoints, architectes; fonctionnaires et agents gendarmerie. — Gardiens de monuments, canto 		
indemnités famili	raitem e nt,	nents de	Traitements, salaires, avances de fonds, supplés et de résidence	•	21
ANNUELS. DÉPENSI	TRAITEMENT	NOMBRE actuel	GRADES.		
Maximum.	Minimum.	d'agents.			
			1º PONTS ET CHAUSSÉES.	a	
			Personnel des bureaux		
į			et de la surveillance des travaux.		
13,900 155,4	11,500	12	SERVICE ADMINISTRATIF. Chefs de bureau principaux		:
13,400 257,5	9,500	25	Chefs de bureau		
11,000 642,5	8,000	75	Sous-chefs de bureau		
9,300 2,482,2	4,100	433	Commis rédacteurs		
8,700 87,5	3,700	18	Commis aux écritures		
3,850 7,58	3,700	2	Commis rédacteurs à l'essai et commis aux écritures à l'essai		
	l		TRAVAUX DE DESSIN.		
13,900 101,00	11,500	8	Chess de bureau principaux dessinateurs		
13,400 188,50	9,500	18	Chefs de bureau dessinateurs		
11,000 166,50	8,000	20	Sous-chefs de bureau dessinateurs		
9,300 197,40	4,500	30	Commis dessinateurs		
4,100 30,40	3,700	8	Dessinateurs à l'essai		
			SURVEILLANCE DES TRAVAUX.		
11,100 59,10	9,100	6	Surveillants principaux		
10,650 1,114,10	5,500	158	ld. de 1™ et 2º classes	l	
5,150 269,18	4,100	63	ld, adjoints		
» 7,40	3,700	2	ld. adjoints à l'essai		
į			SERVICE DE L'HYDROGRAPHIE.	1	
20,700 19,10	14,500	1	Hydrographe principal		
17,300 10,90	10,300	1	ld. adjoint principal		
9,300 21,40	4,100	4	Commis rédacteurs		
9,250 25,47	4,800	4	Mécaniciens		
» 4,45 5,750 5,75	» 4,000	1 1	Mécanicien adjoint		[
0,100	4,000		1 monter		
5,853,32		890	A REPORTER		ł

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE	CRÉDITS alloués	DIFFÉI	RENCES.	Observations.
1924.	1923	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
58,143,300	58,418,30 0	1,050,000	1,525,000	
18,168,800	18,573,14 0	2	204,540	Art. 21. — La diminution de crédit résulte du renvoi d'agentemporaires, de la réduction du nombre d'agents définitifs et d'frais de remplacement provisoire, ainsi que du transfert à l'article à d'une somme de 57,600 francs représentant l'indemnité allouée au cantonniers pour entretien et renouvellement de leur bieyelette. Elle cût été plus forte s'il n'avait pas fallu augmenter la part de crédit réservée à l'indemnité familiale, dont le taux a été doublé.
76,512,100	76,791,440	1,050,000	1,529,340	94

dos tieles.	des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPE	inseset	r serv	ICES.	
					Веронт .	fr.
			Nombre	TRAITEMEN	rs annuels.	
		GRADES.	actuel d'agents.	Minimum.	Maximum.	DÉPENSES.
		Rвроят	890			5,853,325
		Timoniers adjoints	3	3,800	5,550	14,325
		Matelots	4	3,450	5,000	15,675
		Chauffeur	1	3,650	5,200	4,025
	1	BÂTIMENTS CIVIAS.		,,,,,	,	-,
				10,000	82 AAA	an nnn
		Architecte en chef directeur	1 4	19,000	23,000 20,200	20,000
		4.1. principaux	4 10	14,000 11,250	20,200 15,400	61,000 124,550
		Id. de 1re et 2e classes.	6	· '		-
		id, de i et 2- classes.	U	6,000	10,500	51,15 0
		SURVEILLANCE DES TRAVAUX.				
	i l	Conducteur	1	»	»	11,100
		Surveillants principaux	3	9,100	11,100	30,300
		ld. de 1re et 2e classes	24	5,500	10,650	171,100
		ld. adjoints	6	4, 100	5,150	25,650
		PERSONNEL DES VOIES NAVIGABLES.				
		Gardes surveillants principaux	4	9,400	11,100	41,900
		Gardes surveillants	13	5,500	10,650	100,550
		ld, adjoints	7	4,100	5,150	30,200
		Garde surveillant à l'essai	1	3,700	»	3,700
		Gardes	71	3,050	6,200	345,450
		Gardes adjoints	3	3,000	3,200	9,600
	-	Eclusiers barragistes de la Meuse	25	4,9 00	7,600	161,800
		Id. id de la Sambre	23	4,300	7,000	13 0,550
		Id. id. du Haut-Escaut, de la Lys et de l'arrière		0.700	0.000	07.100
		port de Nieuport	16	3,700	6,200	84,100
		Eclusiers barragistes adjoints de la Meuse	46 93	4,500	6,700 6,000	226,475
			25	3,480	0,000	95,940
		Id. id. adjoints du Haut-Escaut, de la Lys et de l l'arrière port de Nieuport	15	3,500	5,500	59,500
		Barragistes et éclusiers.	151	3,100	5,500	660,550
		Barragistes adjoints, éclusiers adjoints, pontiers et passeurs	[0.00 ===5
		d'eau	228	3, 000	4,750	852,370
		Passeurs d'eau adjoints et pontiers adjoints	35	3,000	4,300	111,800
		Pontiers (manœuvre électrique) et mécaniciens (service d'ascenseurs).	10	4,300	7,250	54,725
	!	Mécaniciens adjoints (service d'ascenseurs)	22	3,950	6,200	89,025
		Mécaniciens (service d'alimentation)	4	3,500	5,500	18,650
		Mécaniciens adjoints (service d'alimentation)	3	3,100	4,650	10,0.30
		- and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of an analysis and a second control of a second		0,100	-	
		A REPORTER	1,653	İ	l	9,469,210

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués		RENCES.
1924.	POUR L'EXHECICE 1923	AUGMENTATION.	DIMINUTION
76,312,100	76,791,44 0	1,050,000	1,529,340
76,312,100	76,791,440	1,050,000	1,529,340

des	des dévelopa pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES,													
		Report													
		GRADES.	NOMBRE	TRAITEMEN	TS ANNUELS.										
		GRADES.	actuel d'agents.	Minimum.	Maximum.	DÉPENSES.									
		Report	1,653			9,469,210									
		Chefs électriciens	•	4.700											
		Electriciens.	3	4,700	11,100	17,425									
		Aides électriciens	6	4,300	8,400	32,400									
		Mécaniciens (service électricité)	17	3,700	6,200	65,000									
		decanciens (service electricite)	. 2	4,100	7,300	9,300									
	i	DIVERS.													
		Chef-mécanicien du Palais de Justice de Bruxelles et des Musées royaux du Cinquantenaire	4	4,700	6,900	P P00									
	1. 1	Mécaniciens du Palais de Justice de Bruxelles et des Musées	•	4,100	0,500	5,500									
		royaux du Cinquantenaire	3	4,100	5,700	12,700									
		Bouteseu du Palais de Justice de Bruxelles et des Musées				,									
		royaux du Cinquantenaire	5	3,200	5,400	18,800									
		Chef-gardien	1	3,800	6,300	5,050									
		Gardiens	31	3,100	5,700	132,825									
		Nettoyeuses	34	1,200	2,400	62,300									
		Nettoyeurs	8	3,300	4,900	29,000									
		Chauffeurs au Palais de Justice de Bruxelles et aux Musées royaux du Cinquantenaire	5	2 000	P 100										
		Veilleurs de nuit	-	3,200	5,400	17,300									
		Préposés aux visites (Palais de Justice)	7	3,500	5,700	2 6.750									
		Manœuvres chauffeurs (Palais de Justice).	4	3,100	5,100	15,800									
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2	3,000	4,700	7,100									
		Messagers	25	3,200	5,800	111,500									
		Chauffeurs concierges	7	1,080	5,700	25,280									
		Jardiniers (capitale)	9	4,200	6,400	49,100									
		ld. (côte)	3	3,500	5,700	13,200									
	b.	Indemnité de résidence	»	»	»	414,000									
	c.	ld. famuiliale	»	»	»	695,000									
	d.	ld de dernière maladie et de funérailles	»	»	»	30,000									
		Augmentations réglementaires de traitement, des indemni- tés familiale et de résidence; suppléments de traitement,				, ,,,,,,,									
		avances de fonds, salaires, divers et imprévus	»	»	»	2,629,260									
		20 CANTONNIERS.													
	a.	Salaires	1,030	2,700	4,250	ሪ ወደህ ባህህ									
	b.	Indemnité de résidence	1,000 »	2,100 »		3,250,000									
	c.	Id. familiale	»	" »	» »	24 5,000									
	d.	Indemnité pour frais de dernière maladie et de funérailles	»	" »		620,000									
		Augmentations réglementaires des salaires, des indemnités			»	10,000									
		familiale et de résidence, avances de fonds et imprévus .	» ———	»	»	150,000									
	1 1	Total	2,856			18,168,800									

CRÉDITS demandés	CREDITS alloues		RENCES.
1924.	1923.	AUGMENTATION	DIMINUTION
76,312,10	76,791,440	1,050,000	1,529,340
·			
		# # #	
76,312,100	76,791,440	1,050,000	1,529,540

Nt MÉRO Jes seticles	des develop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		Report fr.
22	D .	Indemnités pour travail extraordinaire : 1º Personnel repris à l'article 21, 1º
23	ъ	Indemnités pour changements de résidence, frais de concours et d'examens, divers :
		1º Personnel repris à l'article 21, 1º .
24		Frais d'équipement du personnel
25	>	Frais de déplacements relatifs aux services d'éxécution
		Total du chapitre II fr. CHAPITRE III.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ. — PENSIONS ET SECOURS. — DÉPENSES IMPRÉVUES.
26	,	Traitements d'attente des agents en disponibilité
27	n	Premiers termes des pensions à accorder éventuellement. (Crédit non limitatif.)
28	•	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leur femme, à leur veuve ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Allocations de retraite aux anciens cantonniers
29		Dépenses imprévues non libellées au Budget
30	· b	Dépenses résultant des obligations incombant au Département en vertu de la loi du 24 décembre 1903 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail et, éventuellement, des frais médicaux et pharmaceutiques se rapportant à des exercices clos. (Crédit non limitatif.)
	1	TOTAL DU CHAPITRE III fr

CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués		RENCES.	Observations .
POUR L'EXERCICE	POUR L'EXERCICE 1923.	AUGMENTATION,	Diminution.	Ovser various.
76,312,100	76,791,440	1,050,000	1,529,340	
300,000	420,00 0	»	120,000	'ART. 22 — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoir en 1924.
300,000	330,000	»	30,000	ART. 23. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoir en 1924. Dans la somme prévue, sont comprises les indemnité accordées aux gardes et aux cantonniers pour frais d'achat, d'entre tien et de renouvellement de bicyclettes. (Voir art. 21.)
50,000	50,000	»	»	tien et de l'enouvemement de Dicyclettes. (voir art. 21.)
1,100,000	600,000 500,000		»	ART. 25 (nouveau). — Cet article provient de la fusion des article 19 et 23 du Budget de 1923. Le crédit doit supporter les frais résu tant des déplacements de toute nature effectués pour le compte d
78,062,100	78,491,440	1,250,000	1,679,340	Département par le personnel des services extérieurs et par le étrangers à l'administration. La majoration est due à la mise en application des nouvelle dispositions en matière de déplacements, au transfert des somme
Diminu	TION fr.	429,	340	déduites de l'article 7 (5,000 francs) et à la prise en charge de frais de voyage payés antérieurement sur les articles relatifs au travaux. (Budget extraordinaire : 25,000 francs.)
148,000	148,000	»	»	
100,000	100,000	»	»	
390,000	375,000	15,000	»	ART. 28 — Crédit mis à la hauteur des besoins présumés en 1924
5,000	10,000	"	5,000	ART. 29. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoinen 1924. Les frais de correspondance des services extérieurs seront derénavant, mis à charge du crédit de l'article 7. Le surplus de libellé a été supprimé parce que la nécessité de son maintien ne s'est plus vérifiée depuis plusieurs années.
,	1	i		
10,000	10,000	»	»·	ART. 30. — Le libellé a été complété pour répondre à la demand de la Cour des Comptes d'après laquelle l'imputation des frais
10,000 653,000	643,000	15,000	5,000	ART. 30. — Le libellé a été complété pour répondre à la demand de la Cour des Comptes d'après laquelle l'imputation des frais médicaux et pharmaceutiques est déterminée, non par la date du jugement, mais par celle de l'accident, laquelle est généralemen assez éloignée du prononcé du jugement.

	namen and the Contract	
NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		deuxième section. — dépenses exceptionnelles.
		· · · · · ·
		CHAPITRE IV.
		SERVICES DIVERS.
31	3	Palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État ou loués par lui et dont l'entretien est assuré par les services des Travaux publics : travaux exceptionnels d'entretien, d'amélioration et d'appropriation. — Etudes
32	9	Casernement des gendarmeries. — Locaux du service du casernement des gendarmeries. — Construction, appropriation, extension, amélioration. — Ameublement. — Etudes de projets, plans. — Frais de surveillance
(1)	,	Mise en état des habitations royales
53	,	Commissions chargées de l'étude des questions relatives à l'aménagement des banlieues d'Anvers, de Gand et de Bruges
(2)	,	Remboursement du solde de l'avance faite à l'Economat du Ministère des Travaux publics par le Ministère de l'Industrie et du Travail
54		Frais de fonctionnement du cours de langue flamande
35	>	Indemnités temporaires et mobiles de vie chère (crédit non limitatif)
		Total du chapitre IV fr.
]	

	CRÉDITS demandés	CRÉDITS alloués	DIFFER	ENCES.	
	pour l'exercice 1924.	pour l'exercice 1923.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.	Observations.
,			·		
i					
	2,400,000	1,650,000	750,000))	ART. 31. — Le crédit sollicité est absolument nécessaire pour l'exécution de travaux qui ne peuvent plus être ajournés. Pour le détail des travaux, voir note-annexe.
	475,000	645 000	n	170 000	Art. 32. — Somme estimée suffisante pour faire face aux besoins en 1924. (1) Art. 32 de 1923. Ce crédit disparaît en 1924.
	W	545,000	»	545,000	ART. 33. — Crédit nécessaire pour assurer le fonctionnement des Commissions en 1924. (2) Art. 35 de 1923. Ce crédit disparaît en 1924. ART. 34. — Somme estimée suffisante pour 1924.
,	50,000	50,000	, »	»	ART. 35 (nouveau). — Transfert du Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires. Le crédit a été fixé dans l'hypothèse où l'index-number dépasse- serait le chiffre de 420 pendant toute l'année 1924.
	»	21,095	»	21,095	Ce crédit se décompose comme suit : 1. — Administration centrale fr. 300,000 2. — Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces :
	6,000	8,000	»	2 000	a) Personnel des Ponts et Chaussées, des Bâti- ments civils et du Casernement de la Gen- darmerie 4,875,000 b) Ouvriers de la Régie permanente du Brabant . 180,000
	5,403,248))	5,403,248	»	c) Personnel du service des automobiles 9,600 3 — Agents en disponibilité 29,034 4 — Quote-part dans les indemnités de vie chère
	8,334,248	2,919,095	6,153,248	738,095	du personnel du Comité supérieur de Contrôle
	AUGMENT	ATION fr.	5,415	.153	du personnel de l'Office central des imprimés

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	Recapitulation DU TABLEAU B.
	Première section. — dépenses ordinaires.
I.	Administration centrale
II.	Administration des Ponts et Chaussées dans les provinces
u.	Traitements de disponibilité. — Pensions et secours. — Dépenses imprévues
	Total des dépenses ordinaires fr. DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
IV.	Services divers
	Total du Tableau B. (Services des Travaux publics) fr.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1924.		CRÉDITS alloués rour l'exercice 1923.		DIFFERENCES				Observations.
				AUGMENTATION.		DIMINUTION.		Ouser varions.
2,757,500		9 74 7 800				10.000		
	- 1	78,491,440	2))		10,000 429,340		
653,000	D	643,000	>	40,000		3		
81,452,600	•	81,×81,940	,	10,000 >	- -	439,540	,	
8,5 54,248	b	2,919,095	α	5,415,155		•		
89,786,848	>	84,801,035	D	5,425,155 »		439,340	,	
Augme	NT	ation fi	r.	4,985,	⊹ 81	15 ,		

NOTE-ANNEXE.

ART. 31.

Utilisation du crédit de 2,400,000 francs sollicité au projet de Budget de 1924 pour les bâtiments civils.

(CHAPITRE DES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.)

Palais de Justice.

Travaux de rejointoiement et de renouvellement de pierres aux façades, y compris l'établissement de l'échafaudage destiné à permettre de procéder aux relevés. Façades vers la rue aux Laines.

École d'Horticulture de l'État, à Vilvorde.

- a) Réfection générale du groupe des serres en bois et renouvellement des gouttières en zinc de diverses serres;
- b) Reconstruction du mur de clôture du jardin fruitier sur un terrain à acquérir par le Département de l'Agriculture.

Ruines de l'Abbaye de Villers.

Réfection des parties les plus menacées des ruines.

Chapelle Saint-Lambert, à Lelle-sous-Bergh.

Travaux de restauration.

Ancien Observatoire.

Place Quetelet, 7. — Réfection et percement des fenêtres.

Ministère des Finances.

Rue de la Loi, 18. — Remise en état du chauffage.

Ministère de l'Industrie et du Travail.

Rue Lambermont. — Extension du chauffage central.

Ministère des Affaires Étrangères.

Percement d'une communication entre les caves de la rue de la Loi, 8, et rue de Louvain, 5.

Rue de Louvain, 5. — Travaux de peinturage des couloirs, dégagements, etc.

Service spécial des bâtiments civils.

Hôtel rue Ducale, 91. -- Réparation de la chaudière du chauffage central.

Ministère de la Justice.

Rue Ducale, 57-59. — Transformation en bureaux de l'immeuble occupé précédemment par un pensionnat.

Palais du Cinquantenaire (aile gauche).

Travaux d'appropriation des locaux de la galerie courbe affectés à la 2^e section des Musées.

Palais du Cinquantenaire (aile droite).

- a) Appropriation des locaux du pavillon d'angle du Musée de l'aile droite;
- b) Appropriation des locaux occupés dans le pavillon du Musée de l'aile droite;
- c) Appropriation de la terrasse de l'aile droite et réfection de l'escalier reliant la terrasse à la partie en contre-bas;
- d) Renouvellement d'une partie des toitures en zinc, à tasseaux, de noues, et du pavillon du Musée de l'aile droite.

Palais du Cinquantenaire (pour les deux ailes).

- a) Rejointoiement des pierres de soubassements, corniches, etc., des pavillons du Musée de l'aile droite et de l'aile gauche;
- b) Rejointoiement des terrasses et des escaliers, ainsi que des constructions dans le parc;
- c) Établissement de foyers turbine sur les chaudières destinées à renforcer le chauffage et à économiser le combustible;

Cette installation de tirage soufflé pourrait être amortie en trois ans environ.

Immeuble avenue Galilée, 3 et 4.

Peinture de la façade qui a été réfectionnée.

Domaine de Tervueren.

Construction d'une citerne et d'un lieu d'aisance dans les dépendances de la maison Hertswegen.

Hôtel de la Cour des Comptes.

Restauration d'enduits des façades vers les jardins.

Musée commercial.

- a) Restauration d'enduits des façades des cours intérieures;
- b) Peinture des nouveaux radiateurs.

Conservatoire royal de musique et ses dépendances.

- a) Renouvellement aux toitures, d'une partie de corniches et stermbet en bois, etc., des deux ailes;
- b) Modification à l'installation de chauffage établie dans la soufflerie de l'orgue, ainsi que dans loge royale.

Bibliothèque royale.

- a) Renouvellement d'une partie des garnitures en zinc des toitures;
- b) Réfection des joints du mur monumental clôturant la cour d'honneur.

Palais de l'ancienne Cour.

Réfection de la toiture du belvédère.

Hôtel provincial du Brabant.

- a) Renouvellement des papiers tentures de divers locaux;
- b) Renouvellement des peintures dans les locaux de l'hôtel des bureaux.

Monument de la Place des Martyrs.

- a) Travaux de restauration de la crypte proprement dite;
- b) Installation d'un système de chauffage au gaz dans la loge du gardien.

Colonne du Congrès.

- a) Réparation des candélabres ornant la balustrade du square;
- b) Établissement d'un système de chauffage dans la loge du concierge.

Square du Petit-Sablon.

- a) Réfection du bahut en pierre entourant le square;
- b) Réfection des inscriptions figurant sur les socles des statues entourant le monument d'Egmont et de Hornes.

Jardin botanique de l'État.

- a) Renouvellement des châssis des fenêtres dans le musée forestier;
- b) Démolition et reconstruction de la serre nº 11 (à fougères);
- c) Restauration de la balustrade vers le boulevard Botanique;
- d) Établissement d'un système d'ombrage au-dessus des serres 2 et 4;
- e) Renouvellement du revêtement en zinc, des corniches, etc., du bâtiment principal.

Agence du Trésor, rue Seutin, 25, à Nivelles.

Peinturage des corniches, châssis de fenêtres, portes et façades ainsi que d'une serre de fer.

Conservation des hypothèques, rue de la Cuiller, à Louvain.

Peinturage des corniches, des châssis de fenêtres, des portes, des façades ainsi que de la cage d'escalier et des bureaux.

Domaine de Tervueren. — Laboratoire de chimie et d'onialogie.

- a) Travaux de parachèvement de locaux du rez-de chaussée;
- b) Revêtement en granite des escaliers en béton;
- c) Rampe en fer forgé et auvent;
- d) Travaux de peinture;
- e) Travaux imprévus.

Tour japonaise à Laeken.

- a) Travaux de peinture artistique;
- b) Renouvellement des installations de chauffage.

Pavillon chinois à Laeken.

- a) Remise en état des installations sanitaires, des pavements et de certaines menuiseries.
 - b) Remise en état des installations de chauffage.

Service d'électricité et d'électromécanique.

- a) Installation de l'éclairage électrique dans la nouvelle bibliothèque du Musée de l'Armée.
 - b) Musée commercial:
 - 1° Remaniement et renouvellement des installations électriques;
 - 2º Extension des installations;
 - 3º Raccordement des conduites et poutrelles et prises de terre de l'installation de paratonnerres.
- c) Remaniement et extension des installations électriques du grand hall du Palais des Académies.
- d) Raccordement des conduites et poutrelles et prises de terre de l'installation des paratonnerres du Palais des Académies.
- e) Raccordement des conduites et poutrelles et prises de terre de l'installation des paratonnerres de la Cour des Comptes.

Bâtiments civils dans les provinces.

Province d'Anvers.

Hôtel de la Conservation des Hypothèques, à Anvers — Grosses réparations.

Province de la Flandre Orientale.

Palais de justice de Gand. — Aménagement et transformation à exécuter dans divers locaux.

Province de Hainaut.

- a) Installation de l'éclairage électrique dans les locaux de l'École normale pour jeunes filles, à Tournai;
 - b) Restauration des toitures du bâtiment des archives, à Mons;
- c) Restauration des toitures de l'hôtel de la Direction des Contributions, à Mons;
 - d) Restauration d'une partie des toitures du Gouvernement provincial;
 - e) Renouvellement des colonnes montantes de la distribution d'eau.

Province de Liége.

Établissement d'un ascenseur au Palais des Princes-Évêques de Liége (ce travail comprend l'appropriation de la trémie).

Institut Astro-physique de Cointe. — Remise en état de la maison du directeur.

Province de Luxembourg.

- a) Installation de l'éclairage électrique dans les locaux de l'hôtel et les bureaux du Gouvernement provincial à Arlon;
- b) Installation de l'éclairage électrique dans les bureaux des contributions, à Arlon.

Province de Namur.

Travaux de renouvellement et d'extension des installations de sonneries et de téléphonie de l'Institut agricole de Gembloux.